

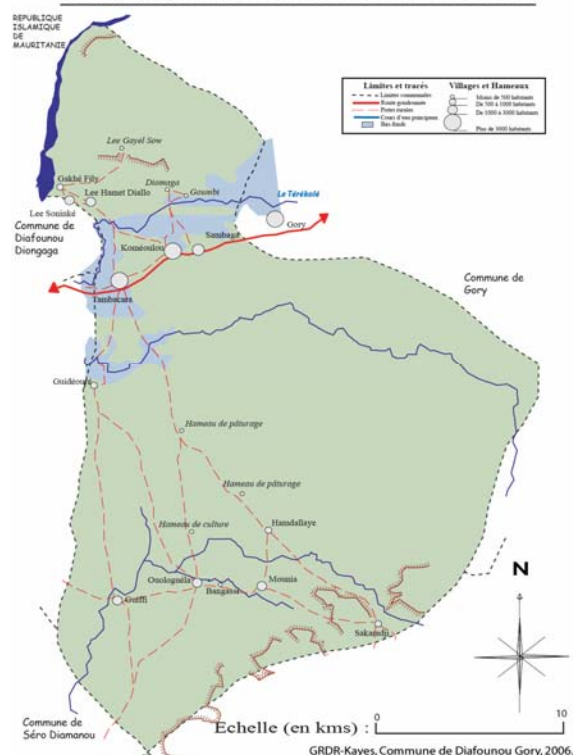
REPUBLIQUE DU MALI

Région de Kayes
Cercle de Yélimané
Commune Rurale de Diafounou Gory



MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE RURALE DE DIAFOUNOU GORY

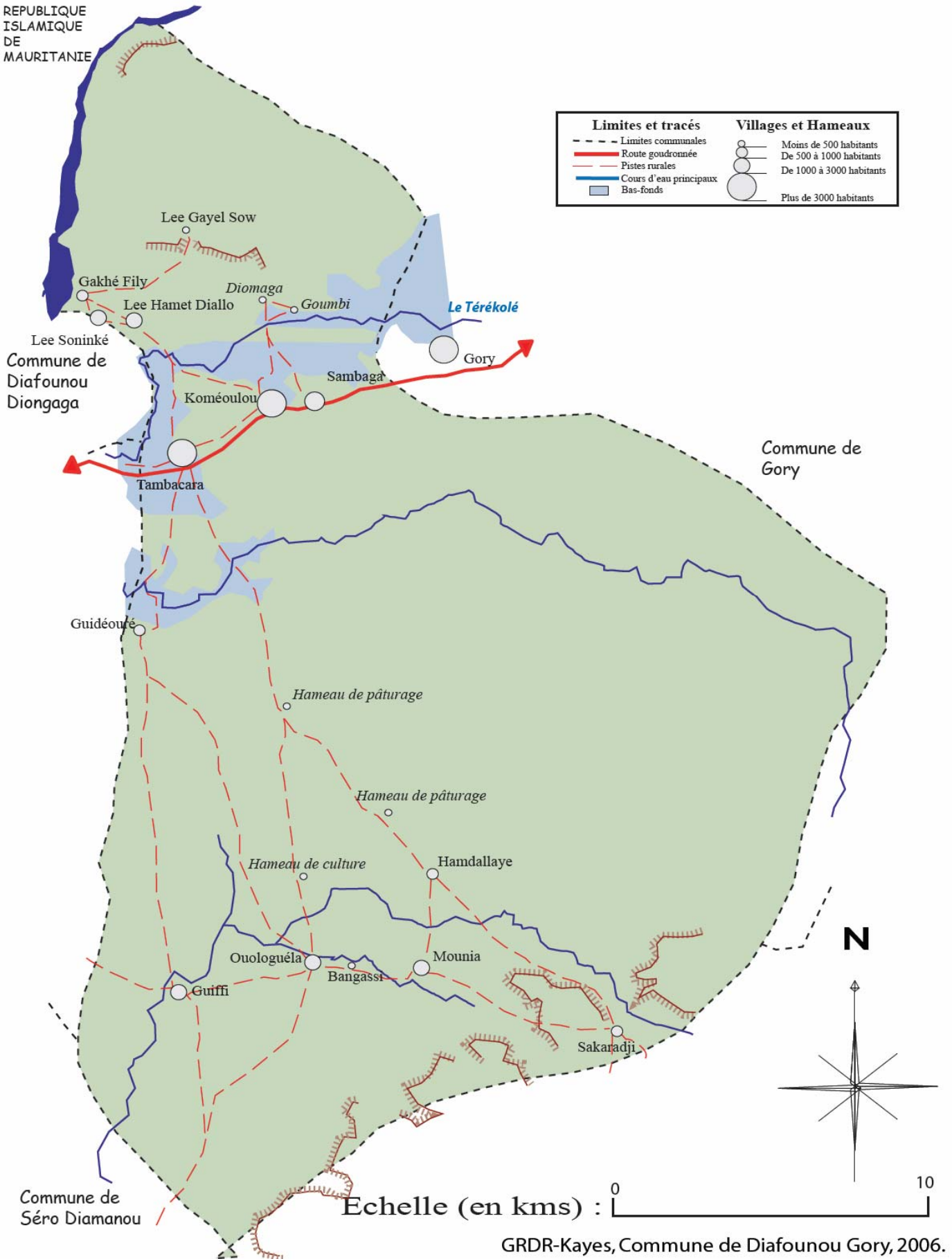
Commune rurale de DIAFOUNOU GORY



Avec l'appui du GRDR Kayes
Janvier 2007

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY

REPUBLIQUE
ISLAMIQUE
DE
MAURITANIE



SOMMAIRE

ABREVIATIONS – TABLEAUX - CARTES	5
CONTEXTE GENERAL	7
CADRE INSTITUTIONNEL	7
OBJECTIFS DE LA MONOGRAPHIE	8
DEMARCHE D’ELABORATION DE LA MONOGRAPHIE	9
ETAPES ET OUTILS DE L’ELABORATION DE LA MONOGRAPHIE.....	9
LE ZONAGE DE LA COMMUNE.....	10
I- PRESENTATION DE LA COMMUNE RURALE DE DIAFOUNOU GORY	12
1.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	12
1.2- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITES NATURELLES.....	13
1.2.1- Climat et pluviométrie	13
1.2.2- Le relief.....	13
1.2.3- Les sols	14
1.2.4- Faune	14
1.2.5- Couvert végétal.....	14
1.2.6- Ressources en eau.....	15
1.3- MILIEU HUMAIN	19
1.3.1- Démographie	19
1.3.2- Peuplement et historique	22
1.3.3- Migrations.....	25
1.3.4- Religion	27
1.3.5- Structuration sociale	28
1.3.6- Cohésion territoriale	29
II- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES	31
2.1- L’AGRICULTURE.....	32
2.1.1- Caractéristiques générales	32
2.1.2- Les cultures sous pluie et de décrue	32
2.1.3- Organisation du travail agricole et accès au foncier.....	34
2.1.4- Principales contraintes de l’agriculture sous pluie et de décrue.....	35
2.1.5- Les cultures maraîchères	37
2.1.6- Principales contraintes au maraîchage.....	38
2.2- L’ELEVAGE.....	39
2.2.1- Effectifs et généralités	39
2.2.2- Rôle socio-économique de l’élevage.....	40
2.2.3- Infrastructures et encadrement.....	41
2.2.4- Contraintes liées à l’élevage	41
2.3- GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	43
2.4- LA PECHE.....	46
2.5- LE COMMERCE	46
2.6- L’ARTISANAT.....	48
2.7- INFRASTRUCTURES DE MICRO CREDIT	49

III- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX	50
3.1- EDUCATION	50
3.1.1- Effectifs de l’enseignement élémentaire et secondaire.....	50
3.1.2- Répartition spatiale	54
3.1.3- Besoins recensés	55
3.1.4- Le second cycle	56
3.1.5- L’enseignement arabe.....	56
3.1.6- Les autres types d’enseignement.....	57
3.1.7- Relations école et société.....	58
3.1.8- Partenaires de l’éducation.....	59
3.2- SANTE ET ASSAINISSEMENT	60
3.2.1- Existant	60
3.2.2- Répartition spatiale	62
3.2.3- Besoins et difficultés recensés.....	62
3.2.4- Les maternités.....	65
3.2.5- Principales maladies rencontrées.....	65
3.2.6- Logistique d’évacuation des malades	65
3.2.7- Les équipements en assainissement.....	66
3.3- ACCES A L’EAU POTABLE	67
3.4- CULTURE	70
3.5- INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION.....	70
3.6- SPORTS.....	72
3.7- JEUNESSE	73
3.8- FEMMES	73
IV- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES ACTEURS LOCAUX	77
4.1- LE CONSEIL COMMUNAL	77
4.1.1- Histoire du Conseil Communal	77
4.1.2- Composition du Conseil Communal	78
4.1.3- Fonctionnalité du Conseil Communal	79
4.1.4- Les ressources et investissements du Conseil Communal.....	81
4.1.5- Les relations extérieures du Conseil Communal	82
4.2- ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE.....	83

ABREVIATIONS – TABLEAUX - CARTES

Liste des abréviations :

ADEMA:	Alliance pour la Démocratie au Mali
ADR:	Association pour le Développement Rural
ANICT:	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ASACO:	Association de Santé Communautaire
CED:	Centre d'Education pour le Développement
CCC :	Centre de Conseils aux Communes
CGS :	Centre de Gestion Scolaire
CSCOM :	Centre de Santé Communautaire
GIE :	Groupement d'Intérêt Economique
GPF :	Groupement de Promotion Féminine
GRDR :	Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural
OCB :	Organisation Communautaire de Base
OMRIB :	Organisation Malienne pour le Renforcement des Initiatives de Base
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PASAOP :	Programme d'Appui à la Structuration des Organisations de Producteurs.
PDSEC :	Plan de Développement Social Economique et Culturel
RPM:	Rassemblement Pour le Mali
TDRL :	Taxe pour le Développement Régional et Local
UNICEF :	Fonds des Nations Unis pour l'Enfance
URD :	Union pour la Renaissance et la Démocratie

Liste des Cartes :

Carte de la commune	p 2
Carte du zonage	p 11
Carte du réseau hydrographique	p 17
Carte des zones de concentration humaine	p 20
Carte des dynamiques de peuplement	p 22
Carte de polarisation	p 28
Carte de l'espace agro-pastoral	p 30
Carte scolaire	p 52
Carte sanitaire	p 61

Liste des tableaux et graphiques :

Liste des villages et localisation	p 12
Espèces végétales recensées et utilisation	p 14
Liste des mares et marigots	p 15
Liste des villages et population	p 18
Pyramide des âges	p 19
Profil historique des villages	p 23
Réalisations des migrants par village	p 25
Estimation des rendements moyens par production	p 31
Estimation des superficies et moyens de production par village	p 31
Cultures maraîchères par village	p 36
Estimation du cheptel en 2006	p 39
Infrastructures économiques de la commune	p 46
Corps de métiers par village	p 48
Infrastructures scolaires de la commune	p 50
Prise en charge des enseignants du 1 ^{er} et 2 nd cycle	p 51
Infrastructures sanitaires de la commune	p 58
Qualifications du personnel de santé de la commune	p 58
Moyens de transport et distances pour l'évacuation des malades	p 62
L'assainissement dans les villages	p 63
Infrastructures hydrauliques de la commune	p 64
Problèmes liés à l'eau par village	p 66
Voies et moyens de transport de la commune	p 67
Priorités par village	p 72
Associations villageoises de développement	p 80
Partenaires au développement de la commune	p 83

CONTEXTE GENERAL

Cadre institutionnel

Après l'indépendance suivant la loi N°61-20 / AN- RM 1961 portant création et aménagement d'arrondissement, c'est ainsi que Tambacara a été érigé en arrondissement avec comme chef lieu le village de **Tambacara**.

Après les événements du 26 mars 1991, il a été inscrit dans la constitution de la République du Mali la décentralisation administrative : ainsi la loi 93-008 du 11 Février 93 modifiée par la loi N° 96- 056 du 16 Octobre 1996 déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales en république du Mali a été votée par l'Assemblée Nationale.

L'arrondissement de Tambacara a été éclaté en quatre communes (Diafounou Diongaga, Marenkaffo, Konsiga et Diafounou Gory).

La Commune de Diafounou Gory avec Tambacara comme chef lieu de commune est composée de quatorze villages. Il convient de préciser qu'une requête de modification du nom de la commune a été déposée au niveau de l'Assemblée Nationale du Mali. En effet, l'appellation légitime aux yeux de la population est la **commune rurale de Diafounou Tambacara**.

Les compétences transférées aux communes sont les suivantes :

- les budgets et les comptes communaux,
- la protection de l'environnement,
- les plans d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace communal,
- la gestion domaniale et foncière et l'acquisition du patrimoine,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :
 - l'enseignement préscolaire et l'alphabétisation
 - le premier cycle de l'enseignement fondamental
 - les dispensaires, maternités, hygiène publique, l'assainissement et les centres de santé communautaire
 - les infrastructures routière et de communication classées dans le domaine communal
 - le transport public et les plans de circulation
 - l'hydraulique rurale ou urbaine
 - les foires et les marchés
 - le sport, les arts et la culture

Cependant, les capacités d'action des communes rurales sont techniquement et financièrement faibles pour assumer les rôles et responsabilités qui leur sont transférés. Dès lors, il paraît nécessaire pour les communes rurales de s'ouvrir aux autres acteurs locaux et à des partenaires du Sud et du Nord pour une co-gestion du développement local.

La décentralisation intervient dans un contexte où **les acteurs locaux** s'organisaient déjà pour améliorer leurs conditions de vie. De nombreuses initiatives de développement ont ainsi été portées par les acteurs locaux, les migrants et différents partenaires au développement. Pour autant, même si ces actions apportent des appuis conséquents aux populations, elles n'en demeurent pas moins disparates, focalisées sur une échelle villageoise et ne s'inscrivent pas dans une politique globale d'aménagement du territoire.

Ce double contexte pose fortement **la question de l'articulation des actions portées d'un côté par l'instance politique (le Conseil Communal) et de l'autre côté par l'ensemble de la société civile.**

C'est pourquoi, inscrire le territoire communal dans un processus de développement local concerté consiste essentiellement à **organiser la concertation et les actions entre pouvoirs publics et société civile autour d'un projet de territoire.**

C'est à partir de cette analyse que la commune rurale de Diafounou Gory a manifesté sa volonté et son intérêt de s'inscrire dans le processus de développement local. Elle a donc sollicité l'appui du GRDR et de l'OMRIB pour l'élaboration de sa stratégie de développement avec l'élaboration d'une **monographie de la commune rurale**, véritable carte d'identité du territoire communal

Objectifs de la monographie

Tout comme les autres communes rurales au Mali, il manque à la commune de Diafounou Gory des informations, une grille de référence sur laquelle les décideurs locaux peuvent se baser pour prendre des décisions efficaces en matière de développement socio-économique du territoire communal.

Cette monographie est conçue de façon à faire l'état des lieux en donnant une situation de référence qui met en exergue les potentialités et les contraintes qui caractérisent la commune tout en esquissant des pistes et stratégies pouvant permettre un développement efficace du territoire communal.

Ce document a pour objet de mieux connaître le territoire communal (son fonctionnement, ses contraintes, ses ressources, ses besoins et ses priorités de développement) et de mettre à disposition les données disponibles afin :

- D'établir un **véritable diagnostic à l'échelle communale** sur lequel pourront s'appuyer les futures politiques de développement (politique locale, politique sectorielle, politique de lutte contre la pauvreté).
- De disposer d'un **document de communication** permettant de rapprocher les communes entre elles afin de faire la promotion de partenariat efficace et durable.

La finalité du présent travail consiste à donner une vision claire de la commune rurale dans ses différents secteurs. Ce document doit être le miroir des volontés croisées des différents acteurs. Le document final doit refléter la conception que la communauté a de son développement ainsi que les chemins qu'elle entend emprunter pour le réaliser.

En termes d'informations à collecter, les principaux objectifs sont :

- L'analyse du milieu physique et de ses potentialités ;
- L'analyse du contexte et de l'environnement institutionnel ;
- L'identification des principaux acteurs de développement à l'œuvre dans la communauté rurale et analyse du système d'acteurs local ;
- L'identification et analyse des dynamiques migratoires.
- L'identification et localisation des différentes infrastructures à la base,
- L'identification des composantes sociales et économiques de la communauté ;
- L'analyse des aspects démographiques et de peuplement ;
- L'identification des contraintes au développement et l'analyse de leurs natures ;
- L'identification des potentialités et des atouts de la communauté rurale ;

Démarche d'élaboration de la Monographie

Dans le cadre de l'élaboration de la monographie, la maîtrise d'ouvrage est déléguée par le Conseil Communal à une structure mise en place à cet effet. L'idée qui sous-tend la délégation de la maîtrise d'ouvrage est de favoriser une plus large concertation des populations à travers un cadre de dialogue social qui regroupe l'ensemble des acteurs au niveau local. Ce cadre répond ainsi à un principe majeur de la démarche de **Développement Local** qu'est la **participation de tous les acteurs locaux au processus de développement de la collectivité**. C'est le **Comité Local de Pilotage**.

La démarche proposée tend à respecter en les matérialisant les principes suivants :

- Principe d'une réelle maîtrise locale : Pour qu'un programme de développement local soit correctement identifié et mis en application, il faut que sa maîtrise d'ouvrage soit assurée par les acteurs locaux ;
- Principe de responsabilité : assumer la fonction de maître d'ouvrage délégué ;
- Principe de la concertation : assurer la représentation des intérêts sectoriels dans la totalité du processus et en son sein ;
- Principe de représentation : toutes les couches sociales et les zones géographiques doivent être représentées ;
- Principe de promotion des capacités locales : valoriser et utiliser le maximum de compétences et de capacités locales dans la conduite du processus.

Etapes et outils de l'élaboration de la monographie

Deux principales étapes ont permis l'élaboration de la monographie communale.

- **La phase d'enquête** : cette phase répond au format classique des enquêtes d'étude du milieu. Elles ont été dispensées par des animateurs et supervisées par le GRDR et l'OMRIB. L'étude des résultats de ces enquêtes a permis d'élaborer un premier cadrage monographique. La majorité des éléments quantitatifs et techniques a alors été recensée. Les limites de cette étape restent une approche quelque peu statique qui ne reflète pas les dynamiques en cours sur le territoire communal.

- La seconde étape a suivi la méthodologie du **diagnostic participatif**. Cette approche consiste en un séjour prolongé d'animateurs dans chaque village et par l'utilisation d'outils d'animations dispensés lors d'assemblée villageoise. Les animateurs locaux ont suivi une formation complète de 3 jours pour être en mesure de dispenser correctement chaque outil. Cette étape complète la phase d'enquête en apportant des éléments plus qualitatifs qui permettent de mettre du relief dans une présentation figée. Les dynamiques ont ainsi pu être identifiées ainsi que les différents ressentis des populations.

Les outils utilisés dans la phase du diagnostic participatif sont essentiellement qualitatifs car accessibles à des populations majoritairement analphabètes et peu formées.

Les outils utilisés sont :

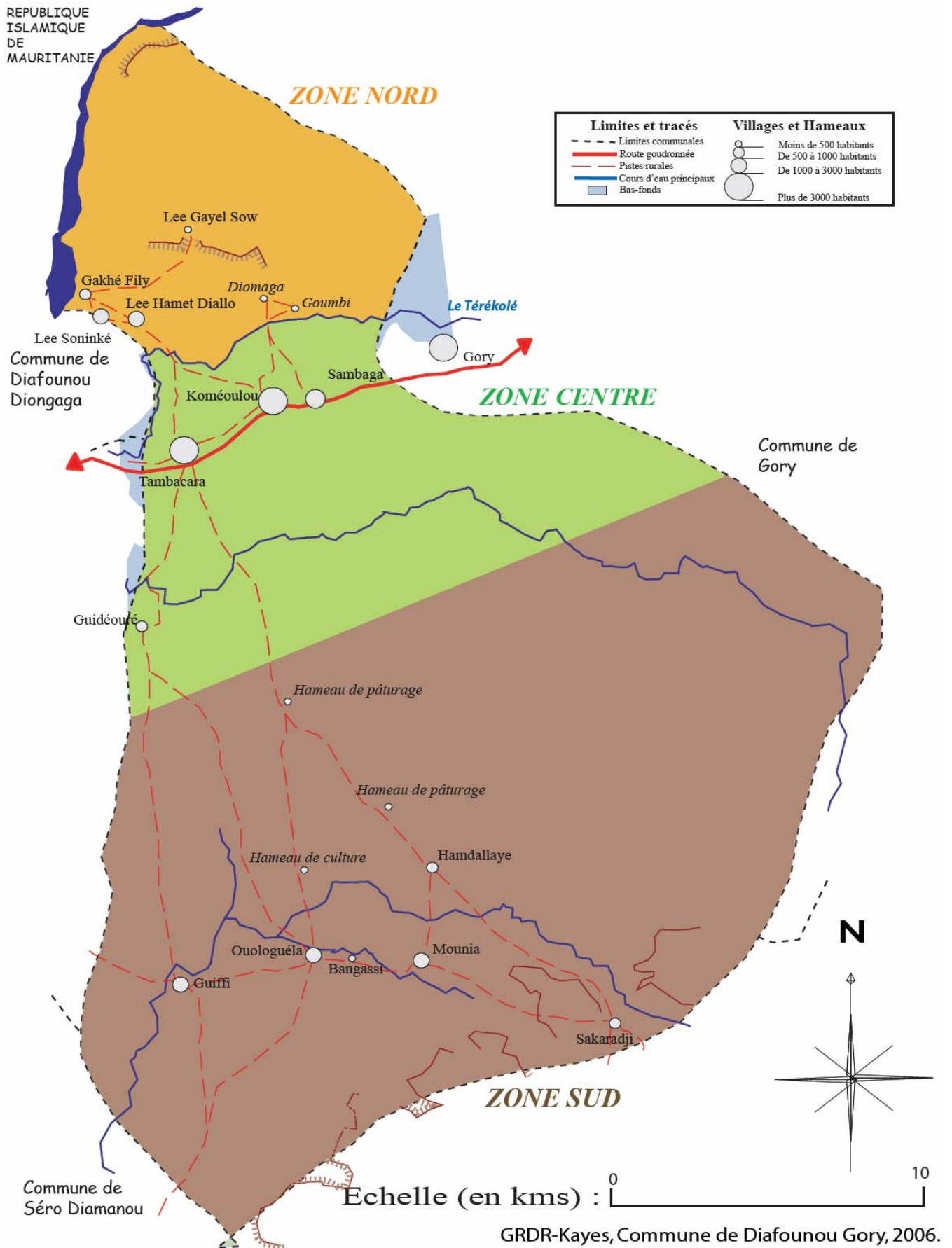
- Le profil historique
- La carte villageoise
- Le transect de terroir
- La carte des ressources
- Le diagramme de Venn
- Le diagramme des partenariats
- Le diagramme de polarisation
- La pyramide des priorités
- Le focus groupe
- Le calendrier saisonnier
- L'arbre à problèmes
- Le diagnostic institutionnel

Chacun de ces outils a été administré à l'aide d'un guide d'entretien. Le guide d'entretien est un aide mémoire qui sert à ordonner les thèmes de discussion. Il est flexible au contraire du questionnaire classique qui est contraignant.

Le zonage de la commune

Le zonage de la commune a été déterminé par les populations à partir de critères sociaux et d'une certaine vision du territoire communautaire contingentée par des problèmes d'accessibilité.

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY



I- PRESENTATION DE LA COMMUNE RURALE DE DIAFOUNOU GORY

1.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La loi n°96-059 du 4 novembre 1996 crée les collectivités territoriales, dont celle de Diafounou Gory. L'arrondissement de Tambacara a ainsi été éclaté en quatre communes (Diafounou Diongaga, Marenkaffo, Konsiga et Diafounou Gory). La Commune de Diafounou Gory avec Tambacara comme chef lieu de commune est composée de quatorze villages.

La commune rurale de Diafounou Gory se situe dans la région de Kayes et le cercle de Yélimané. Cette commune est limitée au nord par la République Islamique de Mauritanie, à l'ouest par les communes rurales de Diafounou Diongaga et de Marenkaffo, au sud par le cercle de Kayes avec la commune de Séro Diamanou et à l'est par la commune rurale de Gory.

Tambacara abrite donc la mairie de la commune mais également la sous préfecture de l'arrondissement ainsi qu'un poste de contrôle au niveau de la route.

Localisation des villages de la commune

Zones	Villages	Latitude	Longitude
NORD	Lee Hamet Diallo	15°07'09" N	-10°50'58" W
	Gakhé Fily	14°52'08" N	-10°52'15" W
	Lee Soninké	15°08'31" N	-10°52'21" W
	Lee Gayel Sow	15°20'94" N	-10°80'39" W
CENTRE	Sambaga	15°05'40" N	-10°48'03" W
	Tambacara	15°04'19" N	-10°50'22" W
	Guidéouré	15°01'34" N	-10°51'11" W
	Koméoulou	15°05'40" N	-10°48'39" W
SUD	Guiffi	14°54'43" N	-10°50'23" W
	Mounia	14°55'17" N	-10°46'00" W
	Sakaradji	14°54'09" N	-10°42'16" W
	Ouloguéla	14°55'14" N	-10°48'07" W
	Bangassi	14°55'18" N	-10°47'16" W
	Hamdallaye	14°94'91" N	-10°76'13" W

La commune compte **14 villages officiels et 4 hameaux** (reconnus comme tels) pour **17 329 habitants** (estimation 2006 à partir du recensement 2003) et s'étend sur une surface de **547 km²** (soit près de 10% du cercle).

La commune de Diafounou Gory s'étend « à vol d'oiseau » du Nord au Sud sur 40 km et d'Est en Ouest sur 20 km. Par la piste, relier les villages situés aux deux extrémités correspond à 63 km.

1.2- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITES NATURELLES

1.2.1- Climat et pluviométrie

Si l'on va de la ville de Kayes vers le Nord jusqu'à la frontière mauritanienne, on passe progressivement d'un climat sahélien sud encore appelé le sahélien pluvieux situé entre les isohyètes 350 et 550 mm vers un climat sahélien Nord situé entre les isohyètes 150 et 350 mm. Appartenant à cette zone sahélienne de la région de Kayes, la commune de Diafounou Gory dispose d'un climat de type sahélien caractérisé par une longue saison sèche (8 à 9 mois) et une courte saison des pluies (3 à 4 mois).

- **La saison sèche** : Elle s'étend d'octobre à juin. Elle est tantôt sèche et froide de décembre à février puis sèche et chaude de mars à juin. La moyenne thermique annuelle est 28° C mais il est courant d'avoir 45° en saison chaude. La température varie beaucoup avec de fortes amplitudes thermiques diurnes et annuelles qui ont un impact dégradant sur les sols, les végétaux, les animaux et les cultures. Le vent dominant demeure l'harmattan (vent chaud et sec) qui instaure l'aridité.
- **La saison des pluies** :
Les pluies débutent en général entre la mi-juin et le début juillet et se terminent entre septembre et octobre de chaque année. Le maximum pluviométrique est enregistré en août. Concernant la pluviométrie moyenne annuelle, elle se situe entre 400 et 500 mm de pluie par an. Pendant cette saison, les fortes amplitudes thermiques diurnes sont atténuées par les nuages et l'humidité de la terre. Le vent du golfe de Guinée appelé mousson caractérise cette saison. Les températures sont de l'ordre de 35°.

L'insolation moyenne annuelle dure de 7 à 8 heures par jour.

Les pluies se concentrent sur 3 à 5 mois dans l'année. Le nombre de jour de pluie dépasse rarement 30 jours par an. On observe sur l'ensemble de ces régions une baisse tendancielle de la pluviométrie engendrant des effets importants sur le plan économique (productions agricoles fragilisées, difficultés d'abreuvement du bétail) et écologique (moins d'eaux de surface, baisse du niveau de la nappe phréatique, perte en biodiversité...).

1.2.2- Le relief

Le relief de la commune est un relief partiellement accidenté avec la présence de différentes chaînes de plateaux continentaux.

On distingue 3 plateaux caractéristiques de la commune :

- Au Nord de la commune se trouve le plateau dit de « **Mouli** »
- Dans la zone centre, juste au Nord Tambacara, se trouve le plateau dit de « **Timbréha** »
- Dans la zone sud, à l'Ouest de Guiffi, le plateau dit de « **Néma** » complète cet enchaînement de plateaux.

Le relief est donc accidenté avec différentes collines (dont les plus importantes sont : Diombaga, Kadiel Poby, Kadiel Petaladji, Mouli, Keyiné, Boriguidé, Gakhé....) qui constituent aussi des lieux de refuge de certains animaux sauvages. Entre ces plateaux, quelques plaines s'étendent le long de marigots.

1.2.3- Les sols

Les sols sont référencés sous deux appellations majeures à savoir **argileux** et **sableux**. Quelques sols **calcaires** apparaissent au nord et au centre de cette zone. Les sols se dégradent progressivement sous la pression conjuguée de l'eau, du vent, du soleil et des Hommes.



Type de sol argileux à Tambacara

1.2.4- Faune

La faune dite « utile » est connue à travers les activités de chasse qu'elle génère. Ainsi, des perdrix, pintades, tourterelles, canards sauvages, écureuils, biches, phacochères, hyènes, varans, singes et chacals sont-ils identifiés sur le territoire communal.

A l'image de la dégradation générale de l'environnement, de nombreuses espèces animales présentes par le passé ont disparu actuellement.

1.2.5- Couvert végétal

Les espèces recensées ainsi que quelques usages de ces plantes ont été recensés :

Nom scientifique.	Nom en français	Nom pulaar(p) et soninké (s).	Usages.	
			Domestique	Médicinal.
Acacia sénég.	Gommier (blanc), Vérek	Patouki(p), dibé (s).	Gomme arabique ; fourrage pour les petits ruminants ; bois	Affections gastriques
Acacia nilotica.	Gommier (rouge), Gonakié	Gaoudi(p), diabé(s).	Tannage. ; constructions ; fourrages pour petits ruminants	Astringent,
Calotropis procera.	Arbre à soie du sénég., Pomme de Sodome	Bamambi (p), trilumba (s).	Sert pour les clôtures et les lattes transversales pour les toits en banco	Poison, Anti-inflammatoire.
Acacia seyal.	Mimosa épineux	Boulbi (p), gese (s).	bois de chauffe, fourrage pour les petits ruminants.	Tatouage de la gencive et des lèvres (épines) ; Brûlures

Piliostigma reticulatum.		Barkeyi (p), yaafé (s).	Fourrage, toits, clôtures, cordage, ombrage,	Rhume, Inflammation, fièvre.
Combretum micranthum.	Kinkéliba	Kinkéliba (p), xande (s).	Infusion pour le petit déjeuner.	Anti hypertenseur.
Balanites aegyptiaca.	Dattier sauvage, dattier du désert	Mourtéki (p), sexenne (s).	Donne un fruit comestible, de bons cure-dents., utilisation pour les outils ; fourrages	Bon contre l'hypertension, bon contre le rhume en fumigation des écorces, vermifuge
Adansonia digitata.	Baobab, Pain de singe	Boki (p), kiidé (s).	Donne le pain de singe, feuilles pour sauces, ombre	Pain de singe excellent contre les diarrhées.
Myrtrigina inermis.		Koyli(p), waayé (s).	Clôture, bois de chauffe, colorant...	Arbre fétiche des femmes qui allaitent.
Combretum glutinosum.		Dooki (p), tehr (s).	Fourrage, toit, clôture, bois de chauffe..	Vomissements, toux, maux de ventre, rages de dents, jaunisse.
Ziziphus mauritania	Jujubier	Diaby (p), Faa (s)	Fruits pour boisson, feuilles dans cuisine	Colique
Bauhinia rufescens		Namary (p)	Fourrage (trop) apprécié	Fièvre, diarrhée
Guiera senegalensis	Nger	N'Geloki (p)	Fourrage, bois de chauffe,	Stimule lactation, tisane curative

1.2.6- Ressources en eau

Les ressources en eau de la commune sont essentiellement constituées des cours d'eaux temporaires et des eaux souterraines.

- Les cours d'eaux temporaires

Ils appartiennent au bassin du fleuve Sénégal et plus précisément au bassin hydrographique de la rivière Térékolé.

Durant l'année, la perte d'eau par évapotranspiration est très élevée : elle est estimée à 250 mm par mois pour les cinq premiers mois de l'année (janvier à mai), c'est-à-dire environ 8 litres par m² et par jour. Cette évapotranspiration constitue l'une des causes de l'épuisement très rapide des petites mares existantes.



Le Kholou vers Guiffi (période d'hivernage)



Le Térékolé à Tambacara

Le tableau ci-dessous présente les rivières et marigots identifiés par les villages

Villages	Rivières	Marigot/ Ruisseaux	Mares
Gakhéfily		Goudiouba à l'Est, Touha-goumba au Nord-est	
Guidéouré		Kotoroguédé, kolo, Diombanou khoné, Kambanou Khoma	Kouroupou, Massékilé, Bentola et Dacoura
Koméoulou	Térékolé	Marabatangoumba	Gololokhou
Lée Hamet diallo	Windou léya		
Lée Soninké		Simbalangoumba, Dabongoumba, Touroulémé	
Tambacara	Térékolé	Kotora, Mounoulekhé, Dioukhou	Soroné, Baba, Tougouré, Tambaraxaara, Iowa
Sambaga	Térékolé	Taoumbankho, Manabaté goumba, Troumbakho 2 Baborené	Tolané
Guiffi		Prowolé Khoré	Kohoniaté, Sambanaka, Sodimpara.
Bangassi	Khalou Woyé, Bory	Diabandala, Bintoukébé, N'Goumba	
Mounia	Kholou Wéyé	Thiangol Bréga, Kholou Togolel	
Sakaradji	Kholou	Maroungoumba, Bathiéhi Goumba, Madimou Manguédé	
Ouloguéla	Kholou	GoudiouGoudio	
Hamdallaye	Kholou		

D'où vient la mare de Koméoulou ?

Il y avait un homme de la famille des Dramé Kandji. Etant jeune, il fit ses études coraniques chez ses oncles dans l'actuel village de Yaguiné. Une fois ses études finies, il épousa à Yaguiné une des ses cousines du nom de Dalla Maria Touré. Elle mesurait plus de deux mètres et certains disaient d'elle qu'elle était une diablesse. A son retour au village de Tambacara, ils furent retenus par le chef du village pour s'occuper des nombreux animaux qu'il avait. Pendant ce temps, tout le village de Koméoulou connaissait une importante crise d'eau. Dès qu'ils ont appris la nouvelle, le couple s'est dépêché de se rendre à Koméoulou afin de trouver une solution. Le couple prit une branche d'arbre pour l'enfoncer complètement dans une partie du champ du chef du village et demandèrent d'attendre une semaine. A la septième journée, toute cette partie du champ fut inondée.



Mare du côté de Lée Soninké

- Les eaux souterraines

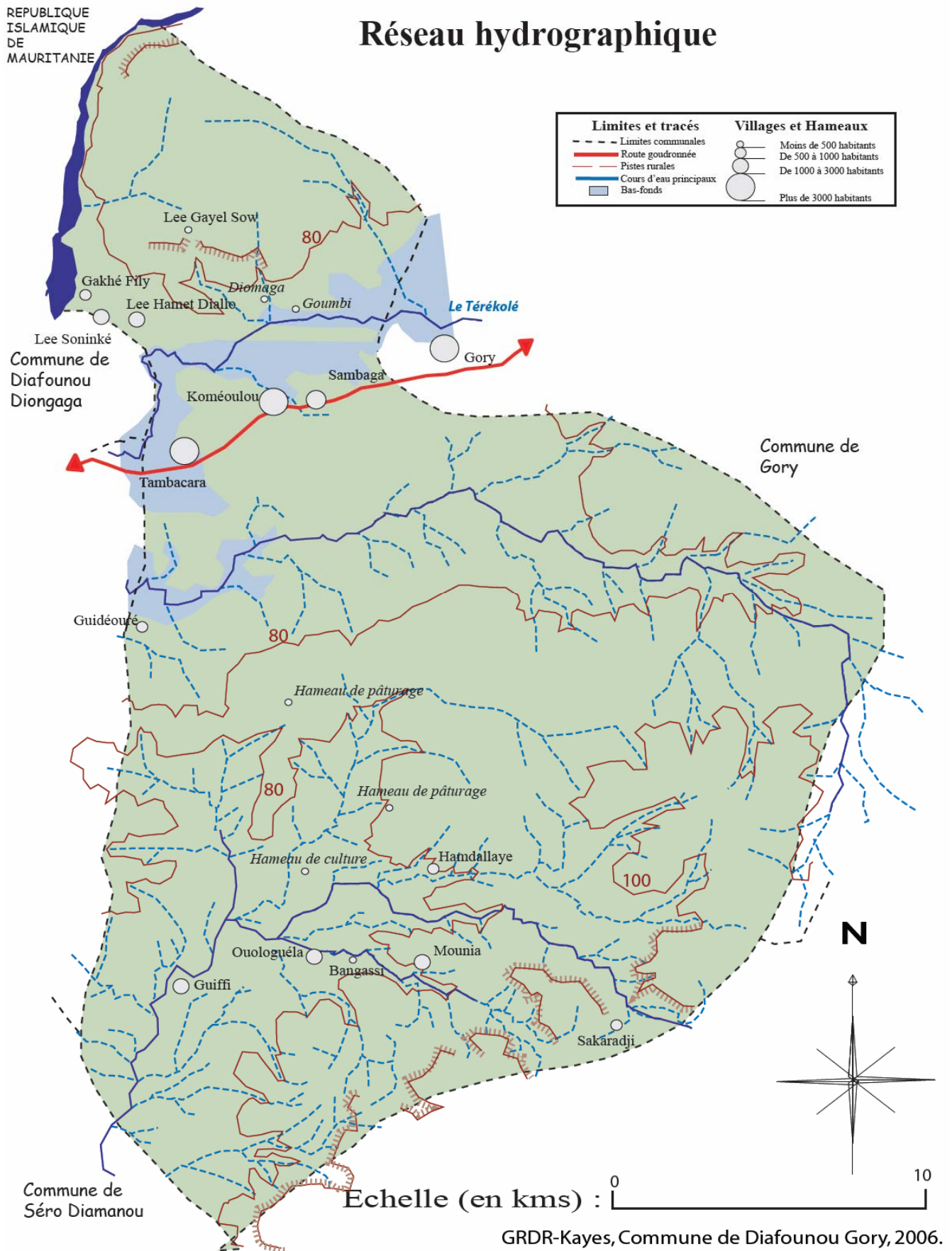
La profondeur de la nappe phréatique dépend de la zone dans laquelle on se situe mais en considérant la profondeur moyenne des différents puits de la commune, il semble que **cette profondeur n'excède pas 20 m** dans les différentes zones de la commune.

Pour autant, cette nappe ne semble pas la meilleure solution en matière d'accès à l'eau potable car il y a de nombreux échecs de fonçage de puits ou de forage équipé de pompe manuelle. Cette nappe semble discontinue dans l'espace et irrégulière dans le temps d'où la relative incertitude. Il apparaît souvent préférable de miser sur les nappes plus profondes pour assurer un accès péren en eau pour les populations.

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY

REPUBLIQUE
ISLAMIQUE
DE
MAURITANIE

Réseau hydrographique



1.3- MILIEU HUMAIN

1.3.1- Démographie

Zone	Nbre	Village officiel	Hameaux rattachés au village	Nbre habitants (d'après villageois)	Nbre habitants (d'après recensement 2003)	Nbre habitants (estimation 2006)
NORD	1	Lee Hamet Diallo	Tethiénef Lewa Kamine	2000	573	611
	2	Lee Gayel Sow			92	98
	3	Gakhé Fily		900	742	792
	4	Lee Soninké		1020	176	188
CENTRE	5	Koméoulou	Goumbi Diamine Kemene	4500	3379	3 607
	6	Tambacara	Sambou Debé Medina Kolobaly	5000	3568	3 809
	7	Sambaga	Diomakha Aïne Djinka	4000	1774	1 893
	8	Guidéwouré		400	143	152
SUD	9	Guiffi		2004	1448	1 546
	10	Hamdallaye		320	(320)	341
	11	Ouloguéla		3000	1759	1 877
	12	Mounia	Wouro Soro	927	895	955
	13	Bangassi		480	415	443
	14	Sakaradji		613	953	1 017
		TOTAL	18	25 167	16 237	17 329

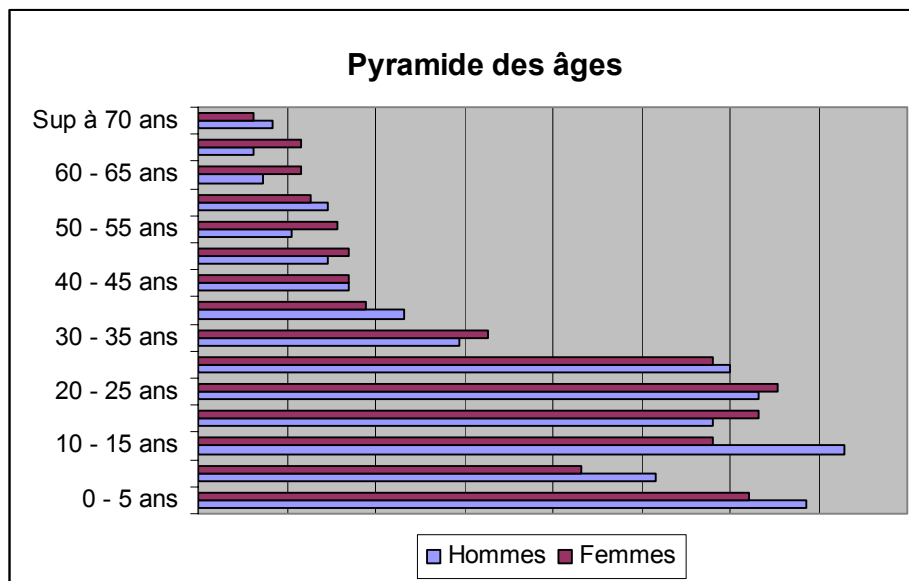
En gras, les hameaux les plus importants, localisés sur la carte.

La différence entre les chiffres officiels et ceux avancés par les villages est énorme. Pour autant, la réalité de la population se situe entre ces deux chiffres. En effet, les chiffres officiels, même s'ils sont plus proches de la réalité, sous évaluent régulièrement les populations et ceux avancés par les villages sont souvent bien trop élogieux quant à l'importance du village.

A partir des chiffres officiels du Mali concernant la commune de Diafounou Gory, on peut établir le **taux d'accroissement démographique à 2,2 %**.

La densité de population s'élève à 31,7 habitants au km² soit une densité supérieure à celle du cercle de Yélimané (21,3 hab/km²) et celle de la région de Kayes (12 hab/km²)

Au niveau de la structure de la population,



Source : enquête terrain sur une population représentative de 948 personnes

Le graphique ci-dessus indique clairement le poids de la jeunesse dans la population totale. Plus de 50% de la population a ainsi moins de 20 ans (60% au niveau régional) et plus de 90 % de la population a moins de 50 ans.

A l'étude du graphique, on observe un net décrochage entre les classes d'âge 25 – 30 ans et 30 – 35 ans. Cet écart serait vraisemblablement dû au poids de la migration (internationale, nationale ou même régionale) qui prive la localité de la majorité des bras et des hommes valides car ces derniers recherchent à l'extérieur du village, les moyens de subvenir aux besoins familiaux. En ce sens, l'âge avancé du décrochement serait lié aux difficultés rencontrées actuellement pour partir en migration. Plusieurs tentatives sont maintenant nécessaires avant de réussir.

Il convient également de considérer que ce graphique reste étonnant du point de vue du rapport numérique entre les hommes et les femmes. En effet, la proportion issue de l'étude indique un rapport quasiment égal entre le nombre d'hommes et de femmes. Ceci contraste fortement avec la réalité observable sur le terrain qui indique nettement une majorité de femmes et d'enfants. Les hommes adultes sont en effet relativement peu présents dans les paysages villageois.

La répartition spatiale de la population

La majeure partie de la population se concentre le long de la route nationale dans les 3 gros villages Soninké que sont Tambacara, Koméoulou et Sambaga.

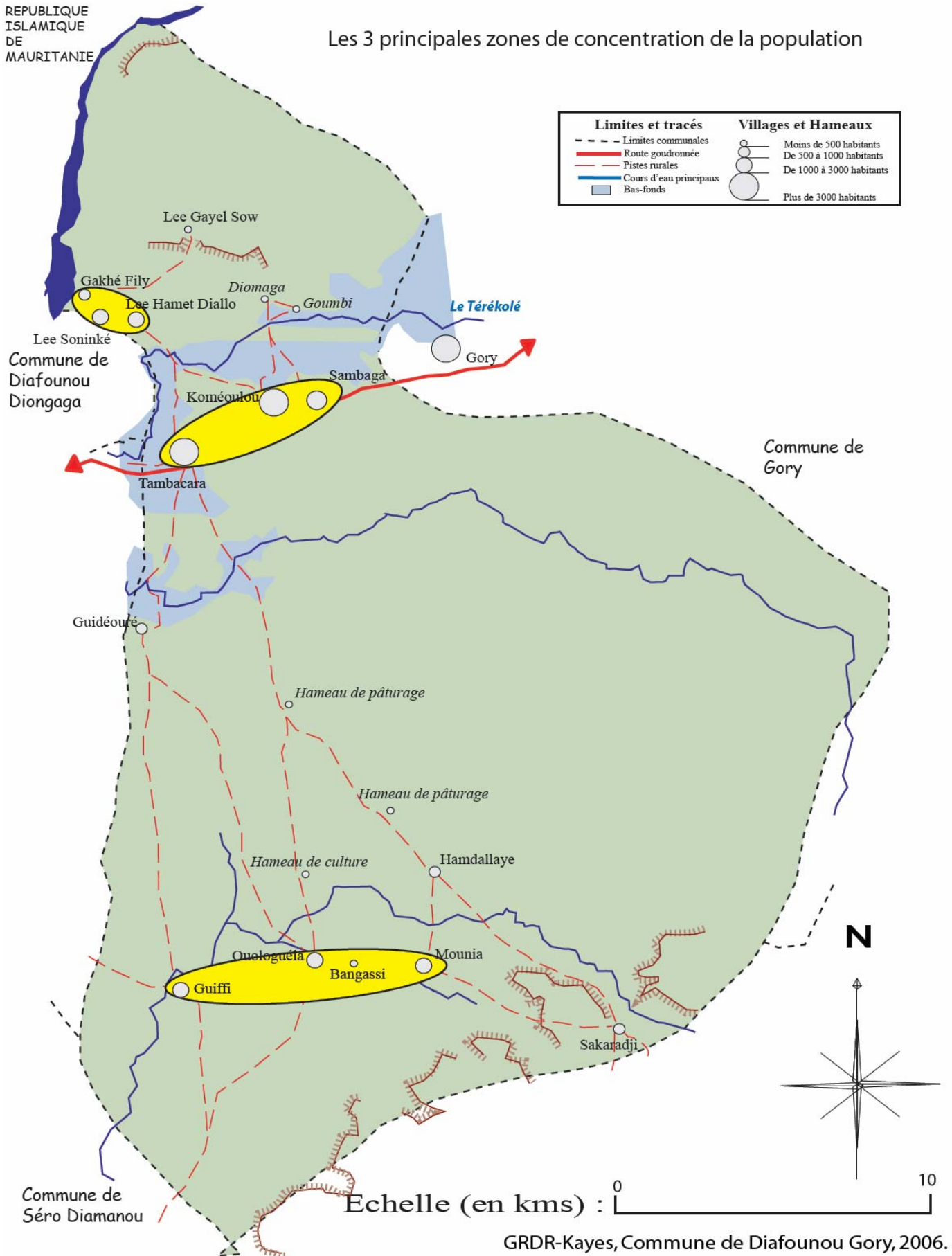
La population se localise à proximité des cours d'eau. Le long de la Térékolé pour la zone centre, le long du Kholou pour la zone Sud et le long de la grande mare pour la zone Nord.

On observe ainsi 3 zones principales de peuplement que la carte ci-dessous explicite. Ces zones procèdent de dynamiques de peuplement homogènes et spécifiques à chaque zone. A l'intérieur de chacune de ces 3 zones, les villages ont entre eux des liens sociaux très importants et structurants. *(Se référer à la partie sur le peuplement)*

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY

Les 3 principales zones de concentration de la population

REPUBLIQUE
ISLAMIQUE
DE
MAURITANIE



Répartition par ethnie

La population est très largement composée de **Soninké** avec une présence importante d'Haalpular.

Il existe également des minorités non négligeables de Bambara, Khassonkés et Maures.

1.3.2- Peuplement et historique

Le profil historique des villages permet de faire un synopsis de l'histoire du peuplement de la communauté rurale. *(Se référer au tableau ci-après pour l'histoire des villages).*

De façon très succincte, il apparaît que les **trois villages « historiques »** de la zone sont les trois gros villages situés sur la route, à savoir Tambacara, Koméoulou et Sambaga. Ces 3 villages sont très anciens. Le peuplement de la commune s'est donc effectué à partir de ces 3 villages Soninkés. Des habitants de ces villages se sont progressivement sédentarisés au niveau de leurs hameaux de culture et ont ainsi créé leur propre village.

La première vague du peuplement actuel de la commune de Diafounou Gory provient d'une part de la zone historique du Ouagadou (2ème Région du Mali) et du Kingui (Nioro du Sahel). Le Ouagadou est le fief historique des Soninkés qu'ils ont dû quitter au moment de l'éclatement de l'Empire du Mali. Par la suite, les Soninkés se sont dispersés sur différentes zones comme le Kingui (Nioro), le Diombougou, le Guidimakha (Mali et Mauritanie), le Gadiaga (Mali et Sénégal), etc. Les trois principaux villages de la commune proviennent de ce peuplement initial des soninkés.

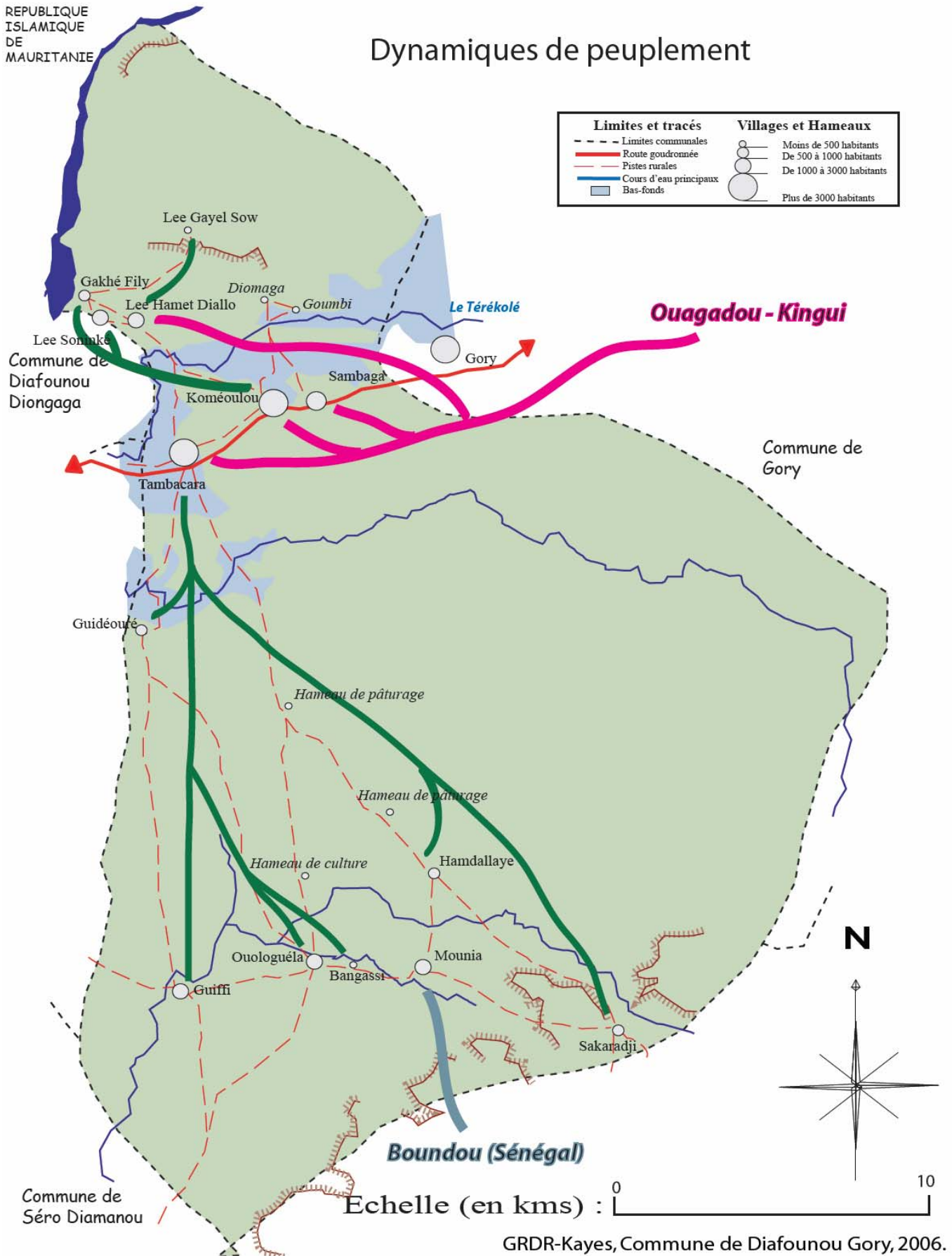
Par la suite, la commune a connu différentes vagues de migration interne à la commune et toujours à partir des trois villages centres. Ce peuplement date de la moitié du XIXe siècle pour se terminer vers la moitié du XXe siècle et procède le plus souvent de la démarche suivante : des habitants des trois villages centres recherchent des terres de culture ou de pâturage qu'ils finissent par trouver mais assez éloignées du village. La surveillance des troupeaux ou des cultures les oblige progressivement à passer la majeure partie de leur temps dans ces hameaux de culture et ils finissent par s'y installer définitivement. Avec le temps, ces villages se détachent des villages dont ils sont originaires et obtiennent leur indépendance pleine et entière.

Selon cette démarche, c'est le village de Tambacara qui a le plus essaimé dans la commune, notamment dans toute la partie Sud du territoire. Ceci peut intégrer les éléments explicatifs de la localisation du chef lieu de commune à Tambacara.

Les villages peuhls de Lee Hamet Diallo et de Lee Gayel Sow et le village de Mounia se détachent de ces explications et suivent plus une histoire de peuplement qui leur est propre.

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY

Dynamiques de peuplement



Zone	Village	Nom du chef du village	Signification du nom du village	Date de création	Groupes majoritaires	Raisons d'implantation	Provenance des habitants	Evènements marquants
NORD	Gakhéfily	Moussa DRAME	« Gakhé » : nom de la mare + « Fily » : nom du fondateur	1906	Soninké	Recherche de terres de cultures	Koméoulou	Epoque coloniale : famine après invasion de criquets 1968 : famine 1971 : Incendie qui a détruit les greniers
	Lee Hamet Diallo	Mamadou DIALLO	« Lée » : mare + nom du 2 ^{ème} chef	1886	Peulh	Recherche de pâturage et d'eau	Nioro du sahel	1973-1992 : conflit foncier avec Diongaga 1993 : vols de bétail : 2 morts
	Lee Soninké	Diaby DOUCOURE	« Lée » : mare des Soninkés	1886	Soninké , peulh	Recherche de terres de culture	Koméoulou	1946 : inondation 1948 : grand incendie (Un mort) 1980 : incendie qui a détruit les greniers
	Lee Gayel Sow	Oumar SOW	« Lée » : mare + nom de la famille	1986	Peulh	Recherche de pâturage et d'eau	Lée Hamet Diallo	1996 : grand feu de brousse : obligation d'envoyer les animaux dans le Diombougou
	Goumbi (hameau)	Moussa CISSE		+ de 70 ans	Soninké	Recherche de terres de culture	Koméoulou	Epidémie chez les bêtes il y a 60 ans
	Diomakha (hameau)	Mallé Assa SOUCOUNA	« Diomaga » : nom d'une mare	1938	Soninké	Hameau de culture	Sambaga	Feu de brousse important il y a 50 ans
CENTRE	Sambaga	Niouma Boubou DIAWARA	« Maison de Samba »	Vers 1900	Soninké , peulh, Bambara, Maure, Kassonké	Recherche de terres fertiles	Kingui et Koméoulou	7 emplacements successifs
	Tambacara	El Hadji Mahamadou DOUCOURE	Mare de Tamba	1020	Soninké , peulh, Maure, Bambara	Conquête des terres	Ouagadou en passant par Dondomou et Sinatara	Vers 1037 : guerre contre les almoravides Vers 1864 : guerre contre les Toucouleurs 1961 : création de l'arrondissement
	Koméoulou	Diarra KEBE	« Koméoulou » : le réveil des fidèles	environ 1000ans	Soninké	?	Konsiga	Lieu des rencontres entre les Doucouré tous les 7 ans (dernière en 1993) 1985 : incendie dans le hameau de Diaminé 1991 : vol de bétail
	Guidéouré	Mody DOUCOURE	Sous la colline	1900	Soninké	hameau de culture auparavant	Tambacara	2 ^{ème} emplacement du village 1959 : grand incendie
SUD	Guiffi	Samba Galadio DOUCOURE	« Di-Fin » : Miel Noir	1854	Soninké Peulh	Ancien hameau de culture	Tambacara	Années 70 : grande sécheresse (pertes de vie humaine pour creuser des puits)
	Mounia	Ma Dado SOGNANE	« Mounia » : Patience ou sourire	1830	Peulh , Soninké, Khassonké Bambara		Niané (Boundou Sénégal)	1970 : feu important dans le village 1997 : épidémie de méningite (30 morts)
	Sakaradji	Mahamadou DOUCOURE		Vers 1900	Soninké	Recherche de terres de culture	Tambacara	1967 : incendie (12 morts) 1980 : sécheresse (tarissement des puits) 1994 : installation d'une pompe
	Hamdallaye	Kama Goundo DOUCOURE	Louange à Dieu	1926	Soninké	Recherche de terres de cultures	Tambacara	1969 – 1972 : Après qu'un serpent soit jeté dans un puits, tous les puits se sont asséchés pendant 3 ans
	Bangassi	Moussa Koudjedji DOUCOURE	« Bangassi » : naissance humaine	1909	Soninké , Peulh, Malinké	Recherche de terres de culture	Tambacara	
	Ouloguéla	Mahamadou Khassan DOUCOURE	« Ouolo » : Perdrix « Guéla » : Chasseur	Vers 1900	Soninké Bambara, Peulh	Recherche de terres de culture	Tambacara	1963 : feu dans le village 1967 : épidémie de rougeole (73 enfants morts)

1.3.3- Migrations

La commune de Diafounou Gory, à l'image de l'ensemble de cette région de Kayes se caractérise par un **très fort taux d'émigration** vers les pays occidentaux d'une part, mais également vers les grandes villes du pays et d'autres pays d'Afrique. Ce taux est estimé à 17% de la population totale soit plus de 2800 personnes.

A partir du moment où l'on considère que cette migration concerne avant tout les hommes de plus de 20 ans, il est plus facile de se rendre compte de la ponction en ressources humaines que cette migration représente. Il est également plus évident d'en mesurer l'impact en terme financier et pour les actions de développement.

Ces migrants sont très majoritairement situés dans les grandes villes du pays, dans d'autres pays africains et en Europe, notamment en France. Les autres destinations américaines et européennes comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne restent marginales.

Ce phénomène, du reste très ancien, a pris de l'ampleur depuis les années des grandes sécheresses en 1973 et en 1983.

En terme d'impact positif, l'émigration favorise **les transferts financiers** orientés de façon prioritaire vers la sécurité alimentaire, l'habitat, les moyens de déplacement des groupes familiaux. Les migrants prennent également en charge l'éducation des enfants, l'intégralité des soins de santé et l'ensemble des frais relatifs aux événements sociaux (mariages, baptêmes, décès...). La colonne sur l'aide familiale du tableau ci-dessous montre bien le poids de cette aide dans l'économie familiale.

De plus, les migrants ont largement contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations en participant financièrement à la quasi-totalité des infrastructures sociales présentes sur le village.

En terme d'impact négatif, il est clair que le phénomène migratoire prive la localité de bon nombre de bras valides. Aussi, les femmes se plaignent de cette situation car elles demeurent la plupart du temps seules avec les enfants, parfois plusieurs années sans voir leur mari.

Un autre impact négatif relève de l'image positive que renvoient les migrants qui conduit la grande majorité de la jeunesse à ne voir leur avenir qu'à travers un itinéraire migratoire délaissant totalement la construction d'une vie localement.

Au final, **les populations résidentes sur le territoire communal sont extrêmement dépendantes de l'argent de la migration**. Cette forte dépendance n'est pas prête de s'atténuer à partir du moment où l'itinéraire migratoire est socialement fortement valorisé et que les perspectives de développement économique localement restent floues.

L'immigration, quant à elle, reste une donnée assez peu significative en dehors des gros villages situés le long de la route du fait de leur économie assez diversifiée.

Villages	Nbre de migrants	Lieu de migration	Aide familiale	Réalizations		Nouveaux arrivants	Origines
				Types	Dates		
Gakhéfilly	Environ 120	France, Amérique, Japon, Afrique centrale, Sénégal	75% pendant 7 mois/an	1 Mosquée	1991	2	Kita, Bena
				1 Medersa	1996		
				5 puits grand diamètre	1984-2003		
				1 hangar	1992		
Guidéouré	Environ 30	France, Amérique, Japon, Afrique centrale, C.I, Niger	100% toute l'année	6 puits grand diamètre	1990-2000	0	
				1 Mosquée	2005		
				1 hangar	2005		
Koméoulou	Environ 580	France, Amérique, Allemagne, Japon, Afrique du Sud, Chine, Guinée	75% pendant 8 mois/an	Adduction d'eau potable	1996	?	Kayes Diombougou
				Clôture du cimetière	2005		
				Ecole	2003		
				Pont sur la route de Goumbi	2001		
				Mosquée	1971		
				Coopérative	1974		
				5 puits grand diamètre	1975 à 1982		
Lée Hamet Diallo	100					5	Nioro, Mauritanie
Lée Soninké	30	Afrique centrale, France, Amérique, Côte d'Ivoire, Sénégal, Mauritanie	80 % pendant 8 mois	1 Mosquée	1990	0	
				1 hangar	1986		
				1 Medersa	1996		
				1 Pont Métallique	2001		
				3 puits grand diamètre	1980-1984		
Goumbi	30			2 puits		0	
				2 forages			
				1 Mosquée			
Tambacara	Plus de 600	France, Bamako, Japon, RCI, Congo, Mauritanie, Niger	80 % pendant 10 mois/12	Centre de santé	1994	150	Kita, Kéniéba, Banamba, Kaarta, Bagounou, Menaka, Koutiala, Nioro, Kaniaga, Guidimé
				Adduction d'eau	1997		
				Terrain de football	2004		
				Electricité	2000		
				Mosquées	1976		
Sambaga	Plus de 300	France, Bamako, Afrique, Amérique	70 % pendant 7 mois / 12	1 puits à grand diamètre	1966	?	?
				Mosquée de vendredi	1983		
				Adduction d'eau	1993		
				Seconde mosquée	1998		
				Ecole	1998		
				CSCOM	2006		
				Coopérative	1991		
				Verger	2007		
Cimetière	2004						
Guiffi	316	France (50), Niger, Bamako, USA, Sénégal, Mauritanie	60 % pendant 12 mois de l'année	Adduction d'au	1998	22	Diangounté, Bakel
				Centre de santé	2005		
				Ecole 1er cycle	2004		
				Moulins (2)	2003		
				Mosquée	1978		
Sakaradji	200	France, Gabon, RCA	2/3 de la population	6 puits	1980 à 1994		
				Mosquée du vendredi	En chantier		

				Salle de classe (médersa)	2000		
				Abris du moulin	2004		
Hamdallaye	100	France, Niger Bamako, RCI, Sénégal	50% des besoins	Puits grand diamètre	1988		
				Toiture mosquée	1995		
Mounia	150	France, Congo, Angola, autres pays africains	60% de la population	Clôture cimetière	2004	27	Mali, Sénégal
				Mosquée	1974		
				Puits	1979		
				2 autres puits	2002 et 2006		
				Magasin d'approvisionnement	2000		
Bangassi	5			Mosquée	2002	5	Kéniéba , Nioro
				Mirador	1996		
				2 puits	1985 et 2005		
				Medersa	2005		
Ouloguéla	Plus de 300	France, RCI, Sénégal, Etats-Unis, Espagne, Gabon	95% sur 12 mois	Retenue d'eau	1994	60	Kaarta, Guinée
				Ecole	1997		
				CSCOM	1998		
				2 puits	1983 et 1998		
				Mosquées	1984 et 2002		

1.3.4- Religion

La commune est composée à 99 % de musulmans.

Les infrastructures religieuses sont présentes dans la totalité des villages, y compris les plus petits. On compte 36 mosquées sur l'ensemble de la commune. Les gros villages ont systématiquement plus d'une mosquée (jusqu'à 10 pour Koméoulou). Elles ont été majoritairement construites par les migrants à travers leurs associations. La plupart du temps ce sont les premières réalisations que les migrants ont financé dans le village.

Malgré cette implantation très forte de l'Islam, des pratiques héritées des religions traditionnelles sont encore courantes. Ainsi, l'Islam définit nettement une part d'identité, mais pas toute l'identité.



Mosquée de Guiffi

1.3.5- Structuration sociale

La structuration sociale est opérée à partir de groupes socio statutaires qui sont des entités homogènes au sein desquelles le statut de la personne est lié non pas à son mérite individuel mais à sa naissance. L'individu est mis, dès la naissance, dans un faisceau de relations codées depuis des siècles où sa place est déterminée d'avance.

On trouve une très grande variété de groupes socio statutaires chez les Soninké. On trouve les komo (*pl. de komé*) descendants de captifs, les tago (*pl de tage*) forgerons et bijoutiers, les garanko (*pl de garanké*) artisans des cuirs et peaux, les diarou (*pl. de diaré*) griots, les guesséro (*pl de guesséré*) griots et généalogistes spécialisés dans le gambaré instrument polycorde, les sakko (*pl de sakké*) artisans du bois et généralement poètes instruits en arabe qui chantent les louanges du prophète Mohamed et celles des saints de l'Islam lors des fêtes et des cérémonies familiales, les *hooro* (*pl de hooré*) nobles, hommes francs, libres de toute sujétion.

Dans un cadre aussi figé de rapports sociaux, la mobilité sociologique est délicate et difficile. Ces dernières années des évolutions ont pourtant été observées, notamment liées aux changements liés à la migration.

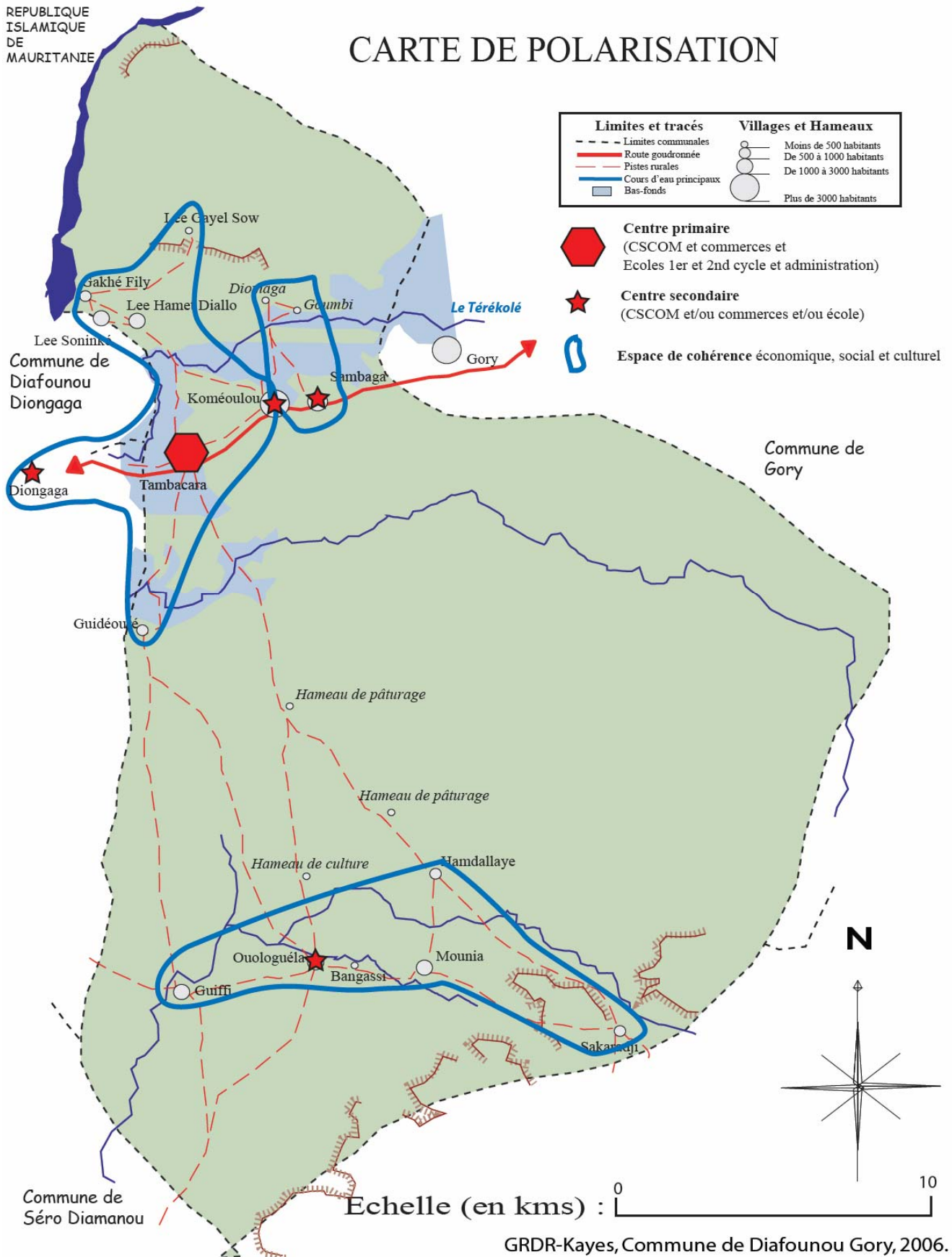
Au niveau des **chefferies**, le pouvoir est détenu par un membre de la famille du fondateur du village, généralement le plus âgé. C'est le chef de village qui veille à la cohésion de la population. Lors de nouvelles arrivées, c'est le chef de village et les propriétaires terriens qui leur attribuent des terres après quelques années de location.



Habitat des transhumants : Lée Gayel Sow

1.3.6- Cohésion territoriale

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY



Au niveau de la commune, il apparaît très nettement que les villages de Tambacara, Koméoulou et Sambaga, du fait de leur poids démographique et de la faible distance qui les sépare, constitue **le centre névralgique** de la commune. De plus, ce centre bénéficie à la fois d'une route goudronnée qui permet de joindre les centres urbains que sont Yélimané et Kayes, et de la présence d'un cours d'eau majeur avec la rivière Térékolé. Toute l'économie de la commune semble tourner autour de ce centre avec, notamment les marchés.

De par son poids démographique et économique, le village de **Tambacara** est indéniablement le **centre principal** de toute la commune. Ce village détient des avantages comparatifs puissants en terme de polarisation. Ces avantages sont la présence d'un CSCOM, d'écoles de premier et de second cycle, de la sous préfecture et de la mairie et d'un important marché.

Quelques **centres secondaires** se détachent également du fait de leur poids démographique qui contingente l'activité économique et les marchés. De plus, ces villages disposent d'autres avantages comme un CSCOM pour **Sambaga** et **Ouloguéla**. Avec **Koméoulou**, ces trois villages sont des lieux de référence et de convergence des villages voisins.

Le village de **Diongaga**, qui appartient à la commune voisine, peut également être considéré comme un pôle secondaire car les villages situés à proximité ont l'habitude de s'y déplacer pour accéder au CSCOM, au marché, voire même à l'école.

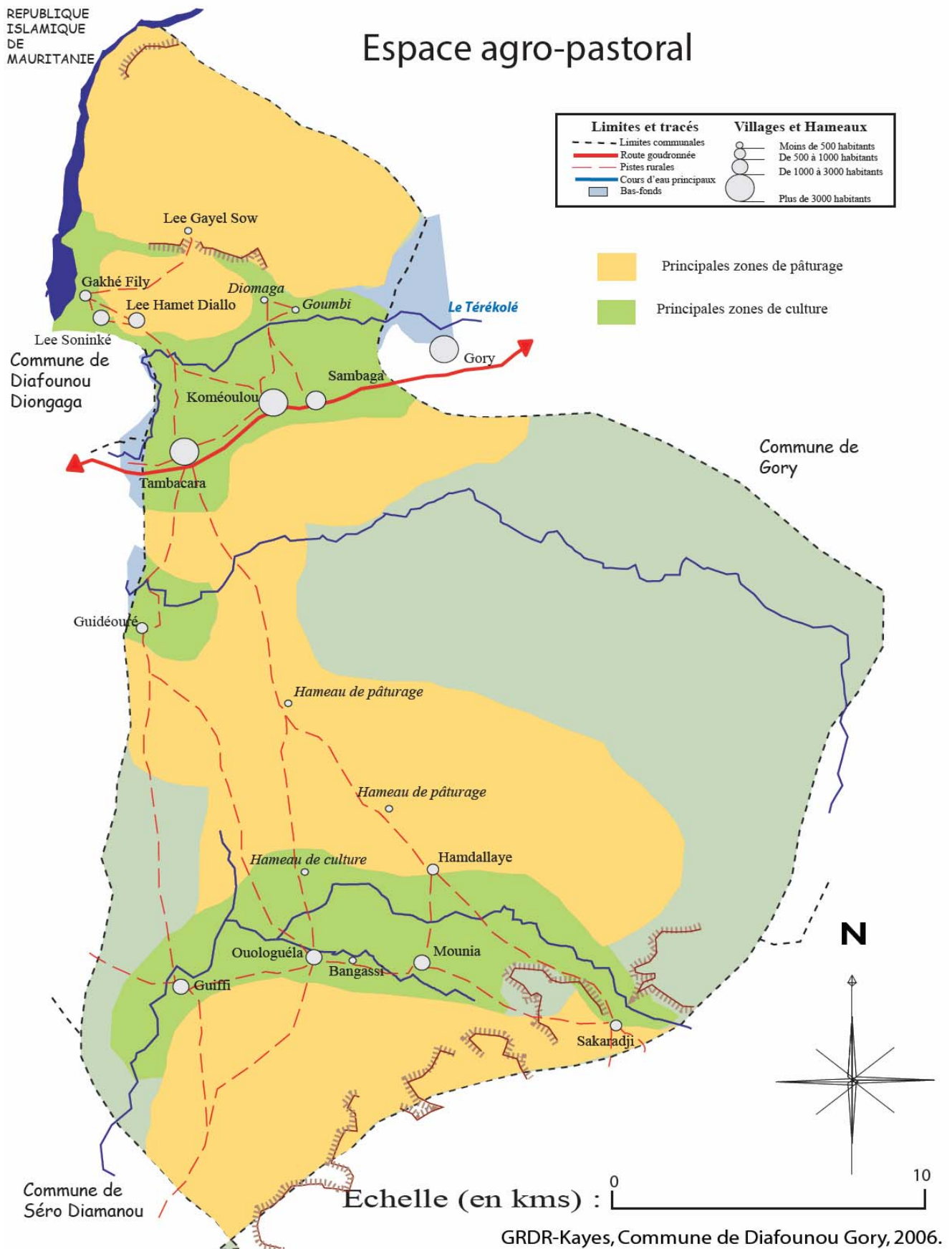
A travers ces centres, **trois zones homogènes** socialement, culturellement et économiquement se détachent. La première et la plus importante est celle avec Tambacara comme centre. La seconde unit le village de Sambaga et les différents hameaux rattachés et un prisme réel de convergence vers Gory. La troisième zone concerne la zone Sud et a Ouloguéla et dans une moindre mesure Guiffi comme centres. Dans chacune de ces zones, les villages entretiennent des liens culturels et sociaux très forts et partagent un sentiment d'unité.

Les villages de **Lée Soninké** ou encore de **Gakhéfily** semblent se particulariser vis-à-vis du centre en entretenant des relations sociales et économiques avec leurs voisins mauritaniens.

A travers toute cette présentation sociale, les raisons de la création de la commune de Diafounou Gory apparaissent très clairement. Sa cohésion interne est forte à travers les liens historiques et surtout familiaux qu'entretiennent entre eux les villages. La commune correspond ainsi à la zone historique du Bas-Diafounou, fief des Doucouré. Les populations partagent cette identité commune, base incontournable et terreau idéal pour la construction d'une identité communale.

II- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY



2.1- L'AGRICULTURE

2.1.1- Caractéristiques générales

L'agriculture est la première activité économique de la commune. Ainsi, quasiment tous les villages considèrent l'agriculture comme leur activité principale. Egalement, au regard du tableau des priorités villageoises, l'agriculture est systématiquement citée et même à plusieurs reprises.

En ce sens, l'agriculture est considérée par la plupart des villages comme le **premier facteur de développement économique**. Ces villages relèvent comme levier de ce développement agricole le règlement des questions d'approvisionnement en intrants (semences et produits de traitement contre les prédateurs des cultures), l'amélioration de l'équipement agricole et surtout le développement de l'activité maraîchère.

En moyenne, chaque famille cultive entre 1 et 5 ha en fonction de la taille de la dite famille ; la moyenne se situe aux alentours de **3 ha par famille**.

Il existe une structure de représentation des agriculteurs à l'échelle de la commune à travers les délégués communaux de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), mais cette structure n'est pas fonctionnelle.

2.1.2- Les cultures sous pluie et de décrue

Le tableau ci dessous indique les principales cultures pratiquées dans la commune. En fonction des types de sols situés dans l'environnement du village, des zones de prédilection selon les cultures sont spécifiées.

La pratique de la **rotation** est peu utilisée. Les champs de maïs, d'arachide ou de sorgho sont souvent les mêmes d'année en année.

La **jachère** par contre est généralement pratiquée lorsque les rendements s'affaiblissent, notamment grâce à **une forte disponibilité des terres**.

Estimation des rendements moyens par production (service de l'agriculture : 2004)

Production	Maïs	Sorgho	Niébé	Arachide
Rendements	950 kg/ha	800-850 kg/ha	600-700 kg/ha	750-800 kg/ha

Estimation des superficies et moyens de production par village

Villages	Cultures	Superficie en ha	Matériels utilisés dans l'agriculture			
			charrue	multiculteur	houe	semoir
Gakhéfily	Sorgho	200	Oui	Non	Oui	Non
	Mais	30				
	arachide	50				
	Niébé	5				
Guidiouré	Mais	60	Oui	Oui	Oui	Oui
	arachide	40				
	gombo	20				
Koméoulou	Sorgho	800	Oui	Non	Oui	Non

	Mais	200				
	arachide	500				
	Niébé	?				
Lée Hamet Diallo Lee Gayel Sow	Sorgho	65	Oui	Non	Non	Non
	Mais	50				
Lee Soninké	Sorgho	200	33	Non	200	Non
	Maïs	50				
	Arachide	50				
	Niébé	20				
Tambacara	Sorgho	?	120	Non	Non	Non
	Maïs	?				
	Arachide	?				
	Gombo	?				
	Haricot	?				
Sambaga	Sorgho	1000	100	Non	3000	1
	arachide	600				
	Haricot	?				
	Maïs	200				
Guiffi	Sorgho	2 ha/ famille	75	Non	100	Non
	Maïs	1 ha/famille				
	Arachide	1ha / famille				
	Gombo	1 ha/ famille				
	Haricot	1 ha / famille				
Ouloguéla	Sorgho	4 ha / famille	140	Non	1000	
	Maïs	2 ha / famille				
	Arachide	2 ha / famille				
	Gombo	0.5 ha / famille				
Bangassi	Sorgho	42 ha	25	Non	250	
	Maïs	10 ha				
	Arachide	15 ha				
	Gombo	3 ha				
Mounia	Sorgho	81 ha	35	Non	700	
	Maïs	40 ha				
	Arachide	54 ha				
	Gombo					
Sakaradji	Sorgho	3 ha / famille	44	Non	500	
	Maïs	1 ha / famille				
	Arachide	0.5 ha / famille				
Hamdallaye	Sorgho	16 ha	15	Non	Non	Non
	Maïs	11 ha				
	Arachide	6 ha				



Champ d'arachide à Tambacara



Champ de mil

Les principaux types de sols :

- **Les terres sablonneuses** sont celles où les cultures d'arachide sont pratiquées. La zone Nord compte essentiellement ce type de terres.
- **Les sols argileux** et un peu rocheux accueillent les cultures de sorgho. La zone Centre, vallée du Térékolé, compte beaucoup de terres argileuses.
- **Les sols argilo-limoneux ou sablo-limoneux** attirent indépendamment toutes les cultures mais restent les seuls à même de recevoir les cultures de maïs. Ces terres se situent généralement à proximité des cours d'eau.

2.1.3- Organisation du travail agricole et accès au foncier

Le travail est organisé autour du principe de l'unité de consommation. La cohabitation dans une même concession ou l'appartenance au même patrilignage ne sont pas des facteurs suffisants pour fonder **l'unité de travail**. Le facteur déterminant est d'avoir la même unité de consommation qui est généralement fondée sur l'appartenance à un patrilignage commun ou tout moins à un ascendant direct mâle commun.

Le champ familial appelé « grand champ » est sous la responsabilité du chef d'unité de travail qui est aussi le plus souvent, le chef de l'unité de consommation ou son représentant désigné. En effet, quand le père est vivant, en principe, il est le chef de concession, de l'unité de consommation et de travail.

Les femmes sont rarement propriétaires des terres qu'elles cultivent. A titre individuel ou collectif elles passent par leurs familles ou les autorités villageoises pour avoir des terrains.

Au total, l'organisation du travail agricole, obéit aux principes de patrilinéarité, de l'unité de consommation, de l'appartenance sexuelle.

Lorsqu'un étranger (non originaire mais résidant durablement au village) veut une terre à cultiver, il s'adresse au chef de village qui s'accorde avec les propriétaires terriens et lui octroie une partie des terres.

L'attribution des terres suit une logique de négociation entre la propriété coutumière et la propriété officielle des terres à l'Etat. Cette négociation aboutit à un acte d'attribution cosigné par le Maire, le Chef de village, le propriétaire terrien. Cet acte est validé par la suite au niveau de la Préfecture.

Les résidents de longue date ont des terres lignagères auxquelles ils ont un accès préférentiel non exclusif. Cela veut dire que chaque fois qu'ils ne les utilisent pas, ils ne peuvent pas, en principe, en interdire l'accès aux autres.

Les saisons sont au nombre de 3. On dissocie la saison froide de la saison chaude et de la saison des pluies. Chaque saison accueille des activités agricoles spécifiques.

Ainsi, **la saison chaude** dite « *Kiineye* » en sarakolé va de mars à juin. Durant cette saison, il est très difficile de travailler le sol car il n'y a aucune pluie et les températures avoisinent régulièrement les 40 à 45° C. La fin de cette saison est consacrée à la préparation des champs pour accueillir les pluies avec le dessouchage des résidus de récolte qui ont été laissés sur place pour le bétail mais également pour maintenir les sols en place. Cette activité est l'apanage des hommes.

Les femmes, quant à elles, amènent quelque fois du fumier sur les terres de culture pour enrichir les sols. Durant cette saison, notamment au début, elles terminent souvent leurs activités de maraîchage au niveau du périmètre collectif. Cette activité portée vers la consommation familiale dure tant que le puits le permet.

La saison suivante est **celle des pluies**, dite « *Xaaxo* » en sarakolé et s'étend de juillet à octobre. Durant cette saison, les hommes et les femmes se consacrent d'abord aux champs familiaux pour les cultures sous pluies (cultures de céréales) : labour, entretien des cultures, clôture des champs, protection des cultures contre les oiseaux et certains insectes, etc. En fin de cette saison, les familles engagent la préparation des cultures de décrue au niveau des marigots voisins qui voient progressivement leur niveau baissé avec la réduction des pluies. Des jours de repos sont généralement observés, notamment le lundi.

Pour la suite, **la saison sèche dite froide** « *Mulle* » en sarakolé, arrive et dure de novembre à février. L'activité agricole est également intense durant cette saison. Les cultures sous pluies finissent leur croissance sous la vigilance des villageois jusqu'aux récoltes. Après les récoltes, les villageois font leur stock de paille pour le bétail notamment. En parallèle, les cultures de décrue et le maraîchage mobilisent l'ensemble de la famille, même si les femmes y consacrent une part plus importante notamment avec le maraîchage. Les périodes de pointe des activités correspondent à celles des labours et des récoltes. La garde des champs est généralement confiée aux enfants.

2.1.4- Principales contraintes de l'agriculture sous pluie et de décrue

Protection des cultures :

La commune a un problème de disponibilité en bois pour construire les clôtures pour les champs du fait de la déforestation de toute la bande sahéenne. En conséquence, les troupeaux de transhumants passent quelque fois dans les champs et font des dégâts importants. Longtemps source de conflits entre les éleveurs et les agriculteurs, la divagation des animaux et les conséquences de cette divagation restent gérés correctement au niveau local. Les responsables d'abus sont condamnés à verser des dommages et intérêts à la victime.

Les attaques des déprédateurs :

Il s'agit essentiellement des criquets pèlerins qui ont sauvagement attaqué cette zone durant deux campagnes consécutives. Les pertes lors de ces attaques sont graves pour le village qui se retrouve devant l'obligation de faire appel à de l'aide alimentaire gouvernementale ou encore à demander plus d'argent aux fils partis en migration pour acheter les denrées manquantes. Les produits de traitement au moment de ces attaques sont souvent indisponibles ou encore trop cher pour le paysan. Le manque d'encadrement du monde paysan pour répondre à temps à ces attaques reste une raison majeure aux importants dégâts causés.

Le service de l'agriculture de Tambacara dispose de façon permanente d'un stock de fongicide. Les produits de traitement pour les sauteriaux sont stockés au niveau du cercle, à Yélimané.

Insuffisance de l'encadrement technique

Il existe un service de l'agriculture déconcentré avec un agent à Tambacara. Cet agent dispose d'une moto et a pour mission de vulgariser les innovations techniques. Cet agent a la charge de 4 communes et de leurs 28 villages et 7 hameaux. Faute de ressources humaines, cet agent ne peut assurer un encadrement que pour 6 villages dont Tambacara, Sambaga et Koméoulou. L'ensemble des autres villages ne dispose d'aucun encadrement.

Une pluviométrie incertaine :

Le principal souci de cette zone réside dans sa dépendance à l'égard de la pluviométrie. Les eaux de pluie quittent les terres en l'espace de quelques jours et les rares ouvrages de retenue n'ont pas une envergure suffisante pour pallier au problème.

Un matériel agricole vétuste :

Le matériel agricole est insuffisant dans la plupart des exploitations. Quelques producteurs utilisent la charrue et le semoir, mais l'essentiel de l'activité est traditionnelle avec l'utilisation de la houe et de la daba. La majorité des ménages qui utilise la charrue n'en sont pas souvent propriétaires ; ils ont recours au prêt ou à des prestations payées en numéraire. Cet outillage ne permet aucune valeur ajoutée significative sur les productions

Appauvrissement des sols :

Les sols ne sont pas pauvres au départ et donnent tout de même des rendements corrects compte tenu des techniques de production. Pour autant, la pratique de la monoculture, la faible utilisation d'engrais chimiques et organiques et le manque d'encadrement accélèrent le processus d'appauvrissement des sols déjà entamé par l'érosion hydrique, solaire et éolienne. Les engrais chimiques sont souvent bien trop cher pour les paysans ; de plus, leur disponibilité n'est pas optimale.

Pas de structure de crédit pour le lancement des campagnes agricoles et l'achat des différents intrants nécessaires à la production.

2.1.5- Les cultures maraîchères

Village	Nbre jardin	Superficie en ha	Création	Nbre Exploitant	Provenance des semences	Marchés fréquentés
Gakhéfily	1	1	2001	23	Kayes, Yélimané, Diongaga	Diongaga, Tambacara, Kouméoulou
Guidéouré	0	0		0		
Koméoulou	1	1,5	1998	66	Kayes, Yélimané, Diongaga	Diongaga, Tambacara, Dioncoulané, Yaguiné
Lée Hamet Diallo -Lée Gayel Sow	1	1	2001	71	?	?
Lée Soniké	1	1	1998	30	Kayes, Diongaga, Tambacara, Koméoulou	Diongaga, Niégnela, Tambarara, Koméoulou
Tambacara	5	3	1977	250	Kayes, Yélimané	Local
Sambaga	1	2	2004	300	Kayes, Bamako	Gory-yojuiné, Dioncoulané, Tambacara, Diongaga
Guiffi	1	3	1990	160	Autoproduction achat à Kayes	Tambacara, Diongaga, Oulaguéla
Sakaradji	1	0,5	2000	14	Ouologuéla, Yélimané	Local
Mounia	1	1,5	1998	60	Kayes et village	Ouologuéla, Mossala, Sakaradji
Bangassi	15	4	1981	54	Kayes, Tambacara, village	Ouologuéla, Bangassi
Ouologuéla		4	1986	350		Mounia, Bangassi, Tambacara, Yélimané
Hamdallaye	1		1988		Tambacara, Yélimané	Local
TOTAL	/	22,5		1 378		

Le développement des cultures maraîchères est **récent** dans la commune. Le plus vieux jardin date de 1977, mais la plupart ont été créés dans les années 90.

La petite taille des périmètres irrigués conjuguée aux faibles moyens de production obligent les femmes essentiellement à ne produire que sur de toutes **petites parcelles** qui se résument souvent à 1 ou 2 planches.

Sur la commune, quasiment tous les villages disposent d'un périmètre maraîcher. Ces périmètres permettent une activité pour près de 1 378 personnes. Chaque personne dispose en moyenne de 15 m² pour ses cultures. Cette superficie, très petite, ne permet pas un développement de type économique de cette activité. Les productions sont essentiellement **autoconsommées**, même si une petite partie sera vendue pour assurer des rentrées monétaires pour pouvoir subvenir à d'autres besoins non alimentaires.

Les principales productions concernent la laitue, l'oignon, le chou, la carotte, la patate, le piment, le concombre et l'aubergine amère dite jaxatu ou kholinge.

Cette activité nécessite un effort soutenu de la part des exploitants à cause des différentes corvées d'arrosage qui s'effectuent à la main (arrosoir).

Malgré beaucoup de contraintes, cette activité attire beaucoup car la demande reste non satisfaite. Aussi, de nombreux villages souhaitent un appui spécifique au périmètre maraîcher qui est souvent exploité par le groupement des femmes du village.

Quelques **magasins d'intrants** ont été recensés à Ouologuéla, Bangassi et Tambacara. Mais ces magasins ne doivent pas répondre à toutes les demandes car les populations indiquent que la majorité de l'approvisionnement en intrant de la commune provient des villes de Kayes et de Yélimané.

2.1.6- Principales contraintes au maraîchage

Un manque d'approvisionnement en eau :

La quasi-totalité des producteurs au niveau des jardins a mentionné le problème de l'eau rencontré. Il s'agit d'un manque de puits sur le jardin pour amoindrir les charges liées aux corvées d'eau ou encore une demande en aménagements des eaux de surface lorsque le jardin est situé à proximité d'une mare. L'activité se termine dans ce cas dès que la mare est tarie.

Un approvisionnement en intrant aléatoire :

L'approvisionnement en intrants (produits de traitement, semences, engrais...) pose des problèmes récurrents, notamment pour le maraîchage qui exige un approvisionnement sécurisé et régulier. Pas de véritable magasin d'intrants sur la commune et les produits de traitement doivent être achetés à Kayes.

Ceci pose un réel problème car les cultures maraîchères sont très sensibles aux différentes attaques (insectes et champignons) et il faut réagir vite pour éviter une propagation sur tout le jardin. L'absence de technicien de proximité ne permet pas ce diagnostic rapide. En conséquence, les producteurs utilisent quelque fois des produits très forts comme le décis qui tue purement et simplement tous les insectes sans distinction.

Les producteurs connaissent également d'importantes difficultés pour trouver les bonnes semences au bon moment.

Faible valorisation des productions

Aucune unité de transformation n'est présente sur la commune, y compris pour procéder au séchage des oignons qui est pourtant une production importante.

Des aménagements mal aménagés :

Le problème rencontré est un manque de moyen et d'organisation au niveau des jardins. En effet, beaucoup de jardins n'ont pas de clôture pour protéger les cultures des animaux qui rentrent sur les périmètres la nuit. Un système de gardiennage est quelque fois mis en place mais il ne permet pas d'éviter tous les problèmes.

2.2- L'ELEVAGE

2.2.1- Effectifs et généralités

L'élevage est la **seconde activité économique** de la commune. 3 villages placent même l'élevage en tant qu'activité principale.

Les villages Peuhl de Lee Hamet Diallo et de Lee Gayel Sow pratiquent majoritairement la transhumance. Cette transhumance s'effectue vers la Mauritanie en saison des pluies essentiellement.



Troupeau en partance pour la zone de pâturage

Malgré une place importante dans l'économie locale, l'appui au secteur de l'élevage ne semble pas prioritaire pour les villages de la zone Nord au regard du tableau des priorités villageoises. Seul le village de Tambacara s'inquiète de la diminution des zones d'abreuvement du bétail et seul celui de Lee Hamet Diallo souhaite la création d'un parc de vaccination pour son bétail. Aucun des autres villages n'a placé ce secteur dans la liste des priorités.

L'élevage extensif traditionnel fondé sur le pastoralisme est le plus pratiqué. Il n'en demeure pas moins que depuis des siècles **l'élevage de case** est pratiqué par les femmes et les chefs de concessions. A l'inverse de l'élevage extensif, l'élevage de case a très souvent des visées commerciales très précises. Quelques fois il a aussi une fonction sociale et religieuse : sacrifice de l'Aïd, baptême, réception en l'honneur d'un hôte de marque ou d'un migrant de retour.



Veaux à proximité du village

Estimations villageoises du cheptel 2006 :

Villages	Taille du cheptel				
	ovins	bovins	caprins	équins	asines
Gakhéfily	300	100	100	10	30
Guidéouré	100	80	250	3	13
Koméoulou	500	500	100	20	40
Lée Hamet Diallo -Lée Gayel Sow	500	1000	800	10	60
Lée Soniké	300	60	100	8	13
Tambacara	2000	1200	1000	15	100
Sambaga	300	1000	300	60	100
Guiffi	400	1000	500	10	200
Hamdallaye	250	250	155		25
Ouologuéla	2000	3000	500	27	200
Mounia	150	600	800	15	60
Bangassi	200	250	234	10	40
Sakaradji	50	150	30	10	20
TOTAL	7 050	9 190	4 869	188	901

Source : Enquêtes villages

2.2.2- Rôle socio-économique de l'élevage

L'élevage est plus qu'une activité économique, il détermine **un mode de vie**. L'élevage extensif tel qu'il est pratiqué dans la commune implique un ajustement constant du berger et de ses déplacements en fonction des meilleures zones de pâturages et d'abreuvement. Si ailleurs c'est toute la maisonnée qui transhume avec le cheptel, ici, les propriétaires utilisent plus souvent le service d'un berger rémunéré ou celui des adolescents et jeunes adultes de la famille.

Outre la place de l'élevage comme facteur et élément de positionnement social et de prestige, il est aussi un moyen assez efficace d'épargner et de se mettre à l'abri des coups durs. C'est **un moyen de thésaurisation**.

En définitive, l'élevage est un secteur dont les populations ne tirent pas encore tous les avantages possibles. Il est encore perçu sous l'angle du prestige et de la dimension sociologique qu'il confère, plutôt que comme activité économique devant être conduite rationnellement. En effet, l'attachement très profond du berger à son troupeau, la contemplation spéculative des têtes de bétail alors qu'il (le berger) semble manquer de tout, restent des signes perceptibles du manque de rationalité dans les pratiques d'élevage.



Elevage de Case (Gakhé Fily)

2.2.3- Infrastructures et encadrement

Globalement, la couverture sanitaire du cheptel n'est pas satisfaisante et de nombreuses têtes de bétail ne sont pas vaccinées.

Pour autant, **trois parcs de vaccination** sont référencés sur toute la commune et ils sont situés dans les villages de Sambaga, Tambacara et Ouologuéla. La zone Nord, pourtant très axée sur l'élevage avec les villages peuhls ne compte pas de parc de vaccination ni de pharmacie vétérinaire.

L'encadrement est assuré par :

- L'agent du service sur la santé animale chargé des campagnes de vaccination. Cet agent est localisé à Tambacara et a la charge de 4 communes (ex arrondissement).
- Un mandataire (privé) chargé d'appuyer les campagnes de vaccination des bovins.
- Un agent du service de production animale qui appuie les initiatives d'embouche et d'insémination artificielle.

Dans le village de Tambacara, une association d'aviculteurs s'organise pour la production et la commercialisation de poulets. Cette association a formé un de ses membres pour être en mesure de procéder eux mêmes aux différentes vaccinations et déparasitages.

2.2.4- Contraintes liées à l'élevage

L'élevage dans la commune fait face à des difficultés de plusieurs types. Il existe des difficultés structurelles liées à l'organisation sociale, aux techniques et modes de production, le déficit de connaissances et de formations, la faiblesse générale de la couverture vétérinaire. D'autre part, il y a des difficultés conjoncturelles comme les feux de brousse, les déforestations par les transhumants et les chercheurs de bois morts, les déficits alimentaires ponctuels, les vols de bétail, etc.

Les éleveurs font face à des problèmes variés dont les plus saillants sont :

- **Les menaces sur le pâturage** à cause de la transhumance et des feux de brousse ;
- **La destruction des arbres** par les coupes abusives perpétrées par les chercheurs de bois et les bergers transhumants (les aga) spécialisés dans la garde des petits ruminants ;
- **La faiblesse du nombre des points d'eau et l'inefficience des moyens d'exhaure** pendant la saison sèche ;
- **Les déficits fourragers** depuis quelques années dus à une **surexploitation du potentiel** par le cheptel venu des régions Nord du pays et de la Mauritanie et une **baisse constante de la pluviométrie**

D'autres difficultés liées à l'environnement institutionnel sont légion :

- **Faible niveau d'instruction et de formation des acteurs** impliqués ;
- **Stagnation dans les techniques de production animale** malgré le changement de contexte climatique et économique ;
- **Non maîtrise des facteurs de productions** (prix des aliments de bétail, des médicaments, des taxes à payer pour les vaccinations publiques etc.) ;
- **Pas de magasin à proximité**, notamment pour les aliments bétail ;
- **Faible recours à l'insémination artificielle** en vue d'améliorer les espèces locales pour une meilleure production laitière et un meilleur rendement pondéral ;
- **Revenus très faibles des ressources de l'élevage** comparé aux charges qu'ils impliquent en temps de travail surtout en saison sèche pour la surveillance des troupeaux;
- **Faible valorisation des sous produits de l'élevage** aucune unité de transformation de lait ou des autres sous-produits ;
- **Faible couverture vétérinaire de la zone** à la fois par le coût des vaccinations, la pratique de l'auto médication, la disponibilité des infrastructures comme les parcs de vaccination.
- **Niveau d'organisation insuffisant** des éleveurs et acteurs intervenant dans la production animale ;
- **Pas de parcours du bétail établi et clair.** Les éleveurs occupent l'espace inoccupé par l'agriculture. Théoriquement, des couloirs de passage sont définis à travers les zones de culture. Des problèmes existent pour rejoindre les points d'eau et les parcs de vaccination occasionnant des conflits avec les agriculteurs.
- **La persistance des épizooties et des maladies animales**

2.3- GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Les principales ressources naturelles mentionnées par les populations sont hydrauliques avec la présence des mares et forestières à travers l'exploitation des fruits de quelques arbres.

Au niveau des ressources liées aux **mares**, il conviendra de se référer à la partie 1.2.6 pour la liste des mares recensées. Pour autant, certaines mares ont été particulièrement notées comme celle de la zone Nord à l'Ouest des villages Lée et Gakhé Fily ou encore celle entre les villages de Sambaga et de Goumbi dans laquelle la pêche est pratiquée.

Les mares sont avant tout utilisées pour les cultures de décrue. (Maïs, haricot...)

Deux aménagements des eaux de surface ont été identifiés à Ouologuélé et à Guiffi.



A proximité d'un hameau de culture en période d'hivernage : Zone Sud



Mare de Tambacara en période sèche



Retenue d'eau vers Ouologuélé

A côté des ressources hydrographiques déjà présentées ci avant, la commune présente un **couvert végétal largement altéré** du fait des coupes abusives, des feux de brousse et des importantes péjorations climatiques de ces dernières années. Ces **coupes de bois** s'opèrent essentiellement pour le bois de chauffe pour la cuisine et pour la nourriture des animaux au moment de la saison sèche.

Parmi les zones d'exploitation des ressources forestières, on peut retenir l'espace du côté de Guidéouré dans lequel toute la zone centre s'approvisionne en bois, feuilles de baobab, herbe...

Il convient de signaler la présence à Tambacara du **service de protection de la nature** qui compte un agent. Ce service organise quelque fois des formations et un suivi sur la technique des feux précoces qui empêchent les grands feux ravageurs.

La réglementation malienne différencie les zones protégées des zones de mise en défens. **Une zone protégée** correspond à tous les espaces sur lesquels il n'y a ni activité agricole, ni établissement humain. **La zone de mise en défens** correspond à un espace sur lequel toute exploitation des ressources naturelles est interdite sauf pour le bois mort. Cette zone doit faire l'objet d'une convention validée par le service de la protection de la nature.

Sur le territoire communal, aucune zone de mise en défens n'est référencée, mais **un espace à l'Est de Sakaradji** fait l'objet d'une attention soutenue de la part des villageois qui y ont interdit la coupe d'arbres. Aucune convention n'est établie pour le moment mais la mobilisation villageoise reste soutenue.

Une autre zone qui fait l'objet d'une vigilance particulière de la part des villageois existe depuis 7 ans et se situe dans les **environs de Tambacara**. Cette zone est également le fruit d'une mobilisation spontanée du village.

La plupart des villages de la commune ont mis en place **des brigades villageoises** avec les associations de chasseurs. Ces brigades surveillent la brousse et stoppent les contrevenants. Ces brigades sont pour le moment strictement villageoises et n'ont aucune coordination au niveau communal.

Les 7 villages de la zone Sud (dont un de la commune voisine) se sont également organisés pour avoir une **réaction coordonnée en cas de feux de brousse**.

Les quelques **ressources naturelles** qui font directement l'objet d'une petite **économie locale** sont :

- le jujube que les personnes ramassent pour la consommation du ménage, voire pour le vendre au marché ;
- la gomme arabique peut également être vendue ;
- mourtade : fruit comestible du Balanite Aegyptica ;
- le pain de singe : fruit du baobab ;

- Le bois mort : bois de chauffe et pour piquets pour les constructions. Sur ce point, la commune est déficitaire et fait de nombreuses importations des zones limitrophes pour satisfaire sa demande.
- Les hautes herbes de la brousse pour faire des toits de paillote et pour le bétail.

Des Mauritaniens et des populations des communes voisines viennent fréquemment faire des activités de cueillette sur le territoire communal.

Par ailleurs, la population utilise le sable et le gravier dans le lit des marigots pour les travaux de construction. Cette utilisation ne semble pas avoir de visées commerciales. C'est une activité non structurée, mais qui évite des dépenses importantes lorsqu'il s'agit de construire toute une maison ou un puits par exemple. La commune essaie de structurer cette pratique et impose une taxe sur le prélèvement de gravier.

Il est intéressant d'observer le tableau des priorités au regard du secteur de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. En effet, on observe que lorsque les questions d'accès à l'eau potable et de santé sont en passe d'être réglées, les villages se tournent résolument vers la préservation de l'environnement. Ainsi la lutte contre les feux de brousse et les actions de reboisement sont elles placées dans la liste des priorités. Cette priorisation est d'abord le fait des gros villages situés sur le goudron. Ainsi, quelques initiatives de reboisement ont vu le jour, notamment à Gakhéfilly depuis 10 ans.

La gestion des ressources naturelles doit être entendue comme un **secteur économique** à part entière car les ressources naturelles sont d'une part utilisées pour elles-mêmes mais sont d'autre part la partie amont de plusieurs secteurs, notamment l'artisanat, mais aussi l'agriculture pour les haies, les clôtures et l'outillage, l'élevage pour les enclos, etc.

Les forgerons utilisent les produits de la forêt pour construire les outils nécessaires aux ménages et aux travaux des champs. De même, les griots connaissent de plus en plus de difficultés à trouver les matériaux nécessaires à leurs instruments de musique. Une des stratégies de protection des ressources naturelles et notamment du couvert végétal arboré, consiste ainsi à limiter la demande en bois auprès des ménages. Pour ce faire, l'équipement des villages en moulin à mil par exemple permet de réduire la demande en outils (pilons, mortiers...) et donc par conséquent la pression sur la ressource.

Les principaux maux environnementaux sont :

- Les feux de brousse / déboisement / érosion des sols : la perte progressive de tout couvert végétal pose de nombreux problèmes aux habitants. D'une part, ils connaissent de plus en plus de difficultés pour trouver le bois pour les usages domestiques, les animaux bénéficient de moins en moins de pâturage et les

sols ainsi mis à nu s'érodent très rapidement à chaque pluie. Les coupes abusives sont également souvent signalées et sont généralement le fait de bergers transhumants qui coupent ainsi les arbres pour alimenter le troupeau. Ces coupes d'arbres sont dites « abusives » car elles ne laissent aucune chance à l'arbre de se régénérer.

- La qualité de l'eau : Les eaux sont souvent salées et il faut faire des forages très profonds et très coûteux pour avoir accès à une eau de qualité. Les eaux de surface qui sont également utilisées, y compris pour un usage de boisson, sont souillées de façon récurrente par le bétail

2.4- LA PECHE

La pêche est un peu pratiquée dans la commune au niveau de la rivière Térékolé et des quelques marigots dans lesquels le poisson fraye en période d'hivernage.

Cette pêche est avant tout traditionnelle et aucune économie substantielle n'est réalisée dans ce secteur.

Pour autant, il existe des opportunités pour le développement de la pisciculture à travers des aménagements des eaux de surface. Ce potentiel n'est à ce jour pas exploité.

2.5- LE COMMERCE

Les 3 gros villages à proximité de la route goudronnée considèrent le commerce comme une activité qui génère l'une des principales sources de revenus pour le village (avec l'agriculture et l'élevage).

La commune compte **3 marchés principaux**, suffisamment bien achalandés pour drainer les populations des villages alentours. Ce sont des marchés hebdomadaires.

- Le marché de Tambacara le lundi
- Le marché commun de Koméoulou et de Sambaga le dimanche
- Le marché de Ouologuéla le mercredi
- On peut signaler le marché de Diongaga de la commune voisine auquel les populations se rendent souvent. Ce marché se tient le samedi.

Il n'y a pas de marché permanent sur la commune. Celui de Tambacara dure toute la semaine mais sous une forme minimale.

Les activités commerciales sont très variées mais elles ont en commun d'être des **activités de détail** voire de micro détail. Le commerce de gros est quasi absent de la commune.

Les produits proposés sont ceux d'utilité courante comme les produits alimentaires, les produits de beauté pour femmes (onguents et crèmes, mèches synthétiques pour les tresses...), les objets scolaires cahiers, stylos crayons etc.... En fait la spécificité de ces boutiques est d'être très proche des besoins des consommateurs.

Il est important de constater que les activités commerciales sont avant tout le fait **d'étrangers à la commune**. En effet, la pression sociale serait trop forte et la rentabilité non assurée. Ainsi ce sont des maures, des bambaras et d'autres ethnies qui tiennent majoritairement les commerces. Plusieurs entrepreneurs de la commune se déplacent aussi sur d'autres territoires pour développer leurs activités commerciales.

Pour pallier aux difficultés d'approvisionnement, dans quelques villages, les ressortissants ont mis en place des banques de céréales ou des coopératives qui permettent de faire des achats en gros et d'acheminer les denrées sur le village.

Une station d'essence est en cours de construction à Tambacara.

Tableau des infrastructures économiques de la commune

Village	banque de céréales / coopérative	Four à pain	Moulin à grain	Boucherie / Rôtisserie	Point d'essence	Boutiques
Gakhéfily	0	Oui	1	0	0	Oui
Guidéouré	0	Oui	2	0	Oui	Oui
Koméoulou	0	Oui	5	Oui	Oui	Oui
Lee Hamet Diallo	0		1			Oui
Lee Gayel Sow	0		0			
Lee Soninké	0	Oui	1	0	0	Oui
Tambacara	1	Oui	8	4	Oui	Oui
Sambaga	0	3	5	0	3	5
Guiffi	0	2	2	2	3	7
Mounia	0	1	2	1	1	4
Bangassi	0	2	1	1		1
Diomaga	0	2	0			Oui
Goumbi	0	1	0			Oui
Hamdallaye	0		1			
Sakaradji	1	2	1	1	2	Oui
Ouologuéla	1	3	2	2	3	10



Boutique à Guiffi

2.6- L'ARTISANAT

Les activités artisanales sont concentrées dans les gros villages de la commune qui disposent de l'électricité. Les **métiers traditionnels** dont les pratiquants vivent sur le territoire de la commune sont :

- La forge et la bijouterie ;
- La poterie et le tissage ;
- La fabrication de mobilier traditionnel ;
- Le travail des cuirs et peaux (cordonniers).

Les **métiers modernes** par opposition aux métiers dont l'exercice procède d'un héritage local, sont relativement diversifiés. Les métiers les plus répandus sont :

- La menuiserie sur bois ;
- La menuiserie métallique et la soudure ;
- La maçonnerie (en dur) ;
- Le revêtement mural (peinture) ;
- La teinturerie chez les femmes ;
- La boulangerie ;
- La boucherie ;
- La couture.

Ces métiers sont non héréditaires et répondent à des besoins nouveaux qui surgissent dans la vie des populations. Les villages subissent des bouleversements importants à tous les niveaux. L'habitat ne se contente plus de l'expertise et des matériaux locaux, l'habillement et les autres activités courantes sont influencés par les échanges avec le monde extérieur, notamment les villes et les pays étrangers.

Les artisans connaissent d'importantes difficultés pour s'approvisionner en matériaux de construction, notamment le bois, nécessaire pour les confections d'outils des ménages pour la cuisine et pour les champs.

L'absence d'électricité est un handicap important pour le développement des activités artisanales.

Dans le village de Tambacara, se trouve un atelier de soudure depuis 1980. Cet atelier a 10 apprentis (3 en menuiserie bois et 7 en menuiserie métallique). Les apprentis sont devenus des maîtres artisans et ont créé leurs ateliers dans différents villages de la région.

Dans ce même village, une **association** regroupant l'ensemble des artisans tente de se structurer. La mairie lui a attribué une parcelle de 2 ha pour, à terme, construire un hangar qui regrouperait tous les corps de métiers artisanaux.

A l'étude du tableau sur les différents corps de métiers présents sur la commune, on reconnaît que quatre villages concentrent l'essentiel des différentes professions. Il s'agit des villages de Koméoulou, Ouologuéla, Sambaga et de Tambacara.

Tableau des corps de métiers par village

Village	atelier mécanique	transporteur	Cordonnier	Tisserand	Potier	Forgeron	Tailleur	Maçon	Menuisier	Bijoutier
Gakhéfily	0	0	0	0	0	Oui	Oui	Oui	0	0
Guidéouré	Oui	oui	0	0	0	Oui	Oui	Oui	0	0
Koméoulou	oui	Oui	0	0	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Lee Hamet Diallo	0	0	0	0	0	0	0	Oui	Oui	Oui x
Lee Soninké	0	0	0	0	0	x	0	0	0	0
Tambacara	2	1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Sambaga	0	2	1	0	0	1	3	10	0	0
Guiffi	0	2	1	4	8	9	5	4	1	1
Sakaradji	0	0	0	1	4	10	0	2	1	1
Mounia	0	0	1	1	10	5	2	5	0	1
Bangassi	0	0	0	0	1	10	1	1	0	0
Ouologuéla	0	2	2	0	14	20	8	3	2	3
Hamdallaye	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0

2.7- INFRASTRUCTURES DE MICRO CREDIT

Il n'existe aucune banque, ni aucune structure de micro finance sur la commune.

Les activités de micro crédit se restreignent au fonctionnement traditionnel des tontines et se concentrent dans les quelques gros villages de la commune.

III- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

3.1- EDUCATION



Ecole de Guiffi, zone sud



Ecole de Sambaga, zone centre

3.1.1- Effectifs de l'enseignement élémentaire et secondaire

Les **écoles fondamentales de 1^{er} cycle** sont rares (5) sur la commune et se rencontrent uniquement dans les gros villages : Koméoulou, Tambacara, Sambaga, Ouologuéla et Guiffi. Ces écoles sont secondées par la présence **d'une école fondamentale de second cycle** dans le village de Tambacara qui draine les élèves de toute la commune et même ceux de la commune voisine de Diongaga. Ces écoles scolarisent **1 733 enfants**.



Salle de classe à Ouologuéla

Pour le reste du dispositif éducatif, il est assuré par la présence d'un **Centre d'Education pour le Développement (CED)** situé à Sakaradji et de 10 **médersas** qui offrent quelques fois des enseignements en français, même si l'essentiel des enseignements se fait en arabe. Les enfants des villages qui ne disposent pas d'école doivent effectuer d'importantes distances à pied pour rejoindre l'école la plus proche, généralement celle de Tambacara. Les médersas scolarisent plus de **2 381 enfants**.

Les écoles et médersas ont généralement été construites sous l'impulsion des migrants et de la Mairie.

Villages	Types	Date de création	Nbre classe	Nbre enseignant	Nbre d'élèves		Total	Latrine	Pas d'école	
					F	G			école utilisée	km
Koméoulou	1^{er} cycle	2000	6	6	73	200	273	Oui		
Tambacara	1^{er} cycle	1960	7	7	191	359	550	Oui		
	2nd cycle	1996	4	5	44	163	207	Non		
Sambaga	1^{er} cycle	1998	6	6	87	234	321	Oui		
Guiffi	1^{er} cycle	2000	3	3	32	68	100	Oui		
Ouologuéla	1^{er} cycle	1997	6	5	92	160	252	Oui		
Sakaradji	CED	2004	1	1	15	15	30			
TOTAL			33	33			1 733			
Tambacara	Medersa	1997	6	6	237	342	579		Tambacara	0
Sambaga	Medersa	1991	6	6	86	156	242	Oui	Tambacara	4
Ouologuéla	Medersa	2004	4	4	109	113	222	Non	Ouologuéla	0
Sakaradji	Medersa	2000	1	2	12	40	52	Oui	Tambacara	20
Bangassi	Medersa	2003	4	4	68	88	156	Non	Ouologuéla	1
Guiffi	Medersa	1996	6	4					Tambacara	20
Lée Soninké et Gakhéfily	Medersa	1996	5	4	99	151	250	X	Tambacara	11
Koméoulou	Medersa 1	1974	7	9	155	200	355	Oui	Koméoulou	0
	Medersa 2	1988	9	11	161	279	440		Koméoulou	0
Guidéouré	Medersa	2003	2	1	25	60	85	Oui	Tambacara	5
TOTAL			50	45			2 381			

Le taux brut de scolarisation s'élève à 58,9 %. Ce taux est calculé sur la base d'une estimation de la population scolarisable et ne concerne que les écoles du 1^{er} et 2nd cycle.

Les **comités de gestion scolaire (CGS)**, qui regroupent à la fois la direction, les enseignants, les parents et les élèves, sont fonctionnels dans toutes les écoles 1^{er} cycle de la commune. Le CGS est une structure partenariale de réflexion, de dialogue et de concertation axée sur la gestion participative et la prise en charge du développement de l'école. Cette structure a le mérite de réunir l'ensemble des intervenants locaux de l'éducation dans chaque école fondamentale (1^{er} et 2nd cycle). La mise en place des CGS répond à une obligation de la politique éducative malienne. La mise en œuvre de cette politique est appuyée par le programme Mali-UNICEF dont l'ONG, Stop Sahel, est l'opératrice pour la commune de Diafounou Gory.

On dénombre une seule **bibliothèque** sur toute la commune. Cette dernière est localisée à Tambacara pour les élèves du 1^{er} et du 2nd cycle et vient d'être réhabilitée par la commune.

Chaque école a mis en place un **gouvernement des enfants** pour faciliter la participation des enfants dans la gestion de l'école.

Seuls 2 établissements ont élaboré un **projet d'établissement**. Il s'agit des écoles de Koméoulou et de Ouologuéra.

Ecole	Nbre enseignant	Prise en charge des enseignants (1 ^{er} et 2 nd cycle)				
		Contractuel Etat	Fonctionnaire Etat	Contractuel Commune	Contractuel Cercle	Stagiaire
Koméoulou	6	4	-	1	-	1
Tambacara 1^{er} cycle	7	7	-	-	-	-
Tambacara 2nd cycle	5	3	-	-	1	1
Sambaga	6	3	1	1	-	1
Guiffi	3	2	-	1	-	-
Ouologuéra	5	3	-	1	-	1
TOTAL	32	22	1	4	1	4

Le tableau sur la prise en charge des enseignants montre bien la responsabilité de la commune pour le développement de l'éducation qui doit pallier aux déficiences de l'Etat en la matière. Ainsi, la commune a construit 3 salles de classe à Guiffi, 3 à



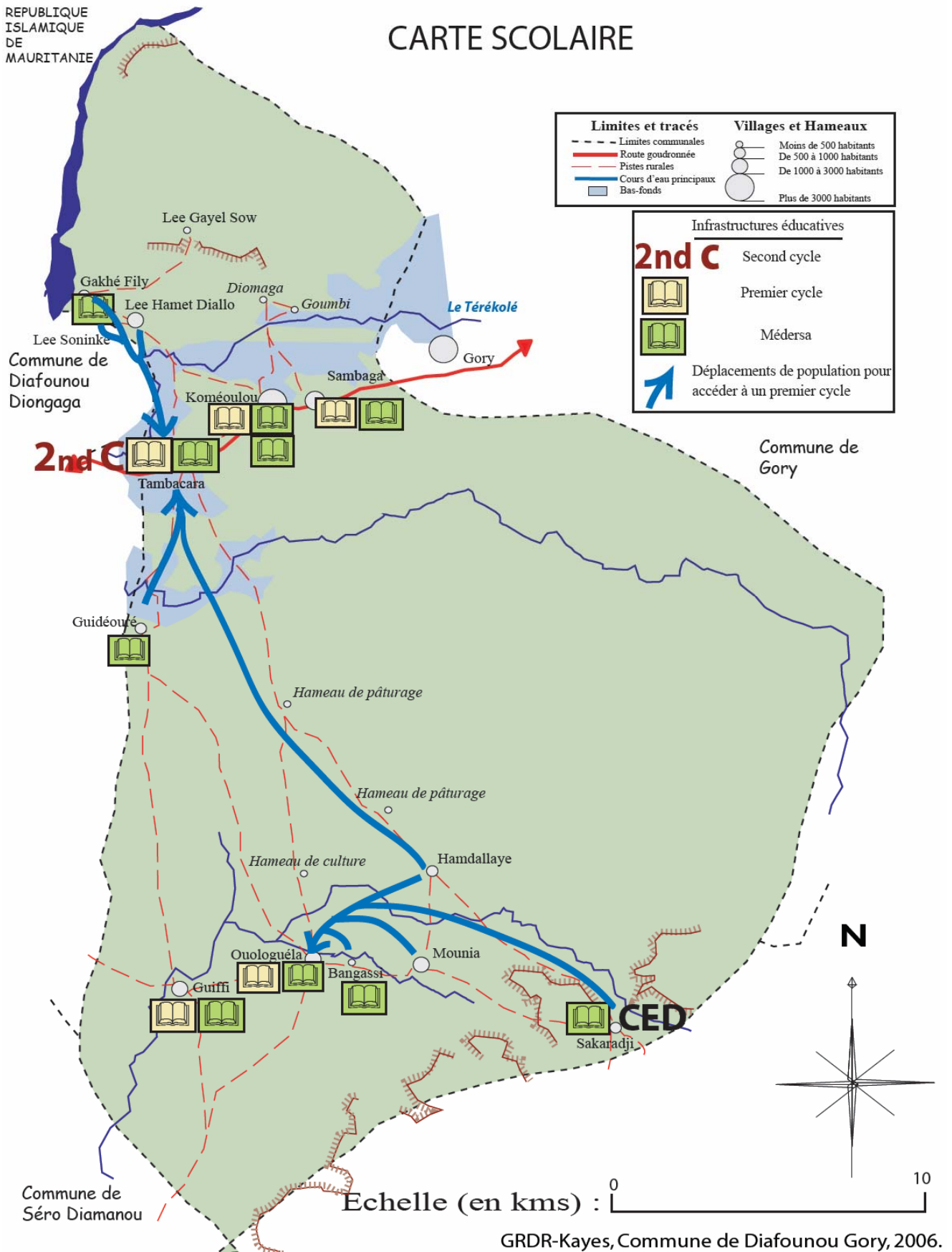
Cantine scolaire à Ouoloaouéla

Tambacara et 3 à Koméoulou. En parallèle, la commune assure la prise en charge de 4 enseignants.

L'école de Ouologuéla dispose d'une **cantine scolaire** du fait des déplacements des enfants des villages voisins. Cette cantine est appuyée par le Programme Alimentaire Mondial.

3.1.2- Répartition spatiale

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY



La carte scolaire de la commune de Diafounou Gory indique une répartition plutôt homogène des différentes infrastructures éducatives si l'on intègre les médersas. En prenant en compte seulement les écoles, on peut également considérer que la carte scolaire reste très pauvre en infrastructures à partir du moment où la zone Nord ne compte aucune école et que des villages proches de 1000 habitants comme Mounia, Gakhé Fily n'ont également pas d'infrastructures localement.

Cette carte scolaire défailante oblige les enfants à faire d'importants déplacements pour rejoindre l'établissement le plus proche. Cette situation entraîne une très importante déperdition scolaire.

3.1.3- Besoins recensés

Un manque important en infrastructures éducatives : de nombreux villages avec une forte population ne disposent pas d'écoles et les quelques enfants qui suivent une scolarité sont obligés de se déplacer sur de grandes distances pour rejoindre l'école la plus proche. Cette absence d'infrastructure explique en grande partie le faible taux de scolarisation observée dans la commune.

Un manque d'enseignants : Les enseignants présents sur la commune sont obligés de procéder à des classes double flux (une classe le matin, une autre l'après midi) pour pallier au manque de personnel. La Mairie n'a pas les ressources nécessaires pour recruter de nouveaux enseignants.

Pour pallier au manque d'enseignant, il arrive que des personnes soient recrutées sans véritable qualification pour ce travail. Ceci engendre une baisse générale du niveau des classes existantes.

Ces enseignants connaissent également des difficultés pour se loger dans les villages. Ils sont généralement pris en charge par une famille du village, mais ne disposent pas d'un logement personnel.

Des médersas sous équipées en matériels et enseignants de qualité : Beaucoup de médersas n'offrent pas le cadre minimal pour un bon enseignement. Les quelques classes existantes sont surchargées par manque de salles et par manque d'enseignants. De plus, bon nombre d'entre elles exercent dans des abris provisoires.

Un environnement scolaire insatisfaisant : Bon nombre d'infrastructures (écoles et médersas) ne disposent pas de latrines (notamment le second cycle) et de points d'eau dans l'enceinte de l'établissement. La plupart d'entre elles, n'ont pas de murs de clôture occasionnant de multiples occasions de déconcentration des enfants. De plus, l'entretien des infrastructures existantes pose de nombreux problèmes et reflète en partie le manque de considération sociale dont souffre le secteur de l'éducation.

Ainsi, 2 écoles de premier cycle (Koméoulou et Sambaga) et 4 médersas (Koméoulou, Sambaga, Guidéouré) disposent de clôture. Toutes les autres n'en ont pas, soit **10 établissements sans clôture**.

En dehors des écoles de Koméoulou, Tambacara, Guiffi et d'Ouologuéla ainsi que les médersas de Sambaga et de Koméoulou qui disposent d'un **point d'eau, 9 établissements n'ont aucun point d'eau** directement dans l'école.

Pas d'alternative à l'enseignement classique : Il n'existe qu'un CED pour l'enseignement professionnel sur la commune et même dans les environs. La formation professionnelle s'effectue dans le cadre non contrôlé de l'apprentissage.

3.1.4- Le second cycle

Le second cycle de Tambacara permet une poursuite de la scolarité localement. Cet établissement polarise l'ensemble de la commune ainsi que certains villages de la commune voisine de Diafounou Diongaga. Cet établissement est le 2^{ème} 2nd cycle du cercle derrière celui de Yélimané.



Second cycle de Tambacara, zone centre

La pratique du parrainage permet aux enfants de résider dans le village de Tambacara pendant les périodes scolaires. La solidarité entre les familles reste le socle de ce système. Pour autant, les conditions de vie des enfants au sein de certaines familles d'accueil n'intègrent pas toutes les normes pour la poursuite d'une scolarité dans les meilleures conditions.

3.1.5- L'enseignement arabe

Les médersas assurent un appui important au secteur de l'éducation mais souffrent d'un manque de contrôle et de conformité avec le dispositif étatique du secteur de l'éducation. La forte présence de médersa s'explique par l'attrait qu'elles exercent auprès des populations. Ce sont des entités beaucoup plus proches des structures traditionnelles et religieuses. La très forte et ancienne islamisation de la zone explique ce phénomène. (Cf. partie sur le rapport social à l'éducation).

Les salles des médersas sont quelque fois en dur, mais la plupart du temps, elles sont en semi dur, voire en abris provisoire.

Les médersas ont un **statut privé de type associatif** à la façon d'une association d'éducation de jeunesse (autorisation de fonctionner attribuée par le Ministère de l'Administration territoriale). Il existe au niveau du CAP (centre d'animation pédagogique) un conseiller pédagogique spécifiquement pour les medersas mais les enfants ne peuvent pas rejoindre une scolarité classique une fois l'enseignement terminé. En effet, l'unique perspective en terme professionnel offerte par les médersas est de devenir à son tour enseignant de medersa.

Ces médersas constituent **une réalité sociale incontournable** tout en posant d'importantes questions sur la scolarité des enfants. En effet, les enfants qui suivent des enseignements dans une médersa sont très nombreux dans la commune. Cet enseignement n'est pas toujours contrôlé et se fait souvent par des enseignants qui ont suivi des enseignements dans des pays du moyen orient comme l'Iran. La base de l'enseignement reste l'arabe et le Coran. Seule la médersa de Guiffi dispose d'un enseignant de français.

Pour autant, les médersas restent une étape intermédiaire entre une situation sans aucune infrastructure éducative et la présence définitive d'une école en bonne et due forme.

La commune n'appuie les médersas que pour l'organisation des examens.



Médersa de Gakhé Fily et de Lee Soninké

3.1.6- Les autres types d'enseignement

Peu de renseignements ont été recensés concernant les autres types d'enseignement que sont l'enseignement pré scolaire, l'alphabétisation fonctionnelle ou encore l'enseignement professionnel.

Sur **l'enseignement préscolaire**, il existe un jardin d'enfants à Tambacara. Bien que fonctionnel, les activités se mènent sous un abri provisoire. .



Jardin d'enfants de Tambacara

L'alphabétisation est également pratiquée sous forme de campagne d'alphabétisation sous l'impulsion de projets. L'alphabétisation s'adresse avant tout aux adultes mais également à de jeunes enfants déscolarisés. Elle s'opère majoritairement en soninké. L'alphabétisation n'est pas très développée dans la zone et ne fonctionne pas bien. Des équipements ont été mis en place (salles de classe en semi dur), mais les populations ne relayent pas ces initiatives de l'extérieur.

Concernant **l'enseignement professionnel**, seul le Centre d'Education pour le Développement (CED) correspond à une structure de formation. Le CED est une structure dont les enseignements sont essentiellement en langue locale avec une introduction progressive du français et qui promeut l'apprentissage d'un métier en parallèle d'un travail d'alphabétisation. Cette structure dispose d'un formateur pris en charge à la fois par le village et l'Etat.

Par ailleurs, l'enseignement professionnel se pratique également et dans tous les villages avec l'utilisation des apprentis par les artisans présents localement. Aucune mesure de contrôle de ce type d'enseignement n'est utilisée.

3.1.7- Relations école et société

10 villages placent l'éducation dans leur liste des principales difficultés à résoudre.

Pour autant, fort est de constater que ce souci ne reflète pas toujours les difficultés dans les relations entre l'école et la société. En effet, on a souvent l'impression que les populations ont un regard peu valorisant sur l'éducation.

En ce sens, toutes les populations ne se sont pas forcément appropriées les bienfaits de l'école. Il y en a qui la considèrent comme extérieure au milieu. Ainsi, l'essentiel des équipements, les enseignants, les salles de classe sont l'oeuvre des migrants.

Depuis très longtemps, les populations, essentiellement soninkés sont restées réfractaires à l'éducation et quasiment aucune école (exceptée celle de Tambacara) ne voyait le jour dans ces zones.

Depuis quelques années, environ 10 ans, **la situation évolue**, notamment par le biais des migrants et de la mairie qui investissent de plus en plus dans les infrastructures éducatives.

Cette réticence s'explique en partie par la **forte islamisation** de la zone et par un regard négatif sur l'enseignement en français qui « attaquerait » les fondements traditionnels, religieux et moraux de la société.

D'un autre côté, **le phénomène migratoire**, fort présent dans cette zone, a également de lourdes répercussions sur les enfants et leur scolarité. En effet, les enfants ont tendance à s'imaginer que le manque d'instruction ne constituera pas un problème pour eux à partir du moment où ils ont fait le choix de partir également en migration. Ils ont d'ailleurs bon nombre d'exemples d'adultes analphabètes, partis en migration et revenus avec des moyens insoupçonnables. Cette image démotive considérablement les enfants. Elle est souvent véhiculée par les parents eux-mêmes qui ne voient pas toujours l'importance de l'éducation.

La scolarisation des filles : Les filles sont nettement minoritaires dans l'enseignement. Ecoles et médersa confondues, elles ne représentent qu'un tiers des effectifs. Ceci s'explique en partie par les lourdes charges domestiques qui reviennent aux jeunes filles mais également par une volonté de contrôler les filles qu'une scolarisation pourrait remettre en question.

Au final, il semble que le principal problème pour le développement de l'éducation réside dans la somme de phénomènes défavorables :

- La résistance culturelle des parents ;
- La concurrence des travaux ruraux (abreuvement des animaux, travaux des champs...);
- Les travaux domestiques pour les filles ;
- L'attrait de l'émigration ;
- L'influence des médersas qui « déscolarisent » les enfants ;

3.1.8- Partenaires de l'éducation

Au niveau de l'enseignement en arabe, une ONG appuie les médersas pour améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions d'apprentissage pour les enfants. Cette ONG s'appelle **Ahllmoutawakil** et opère dans le cercle de Yélimané.

Le **Centre d'Apprentissage Pédagogique** joue le rôle d'Académie pour le cercle. Un conseiller arabe est spécialement chargé de suivre les médersas.

Le **Programme Alimentaire Mondial** appuie la création de cantines scolaires.

Stop Sahel est l'opérateur du programme Mali-UNICEF et appuie les associations de parents d'élèves et les Comités de Gestion Scolaire. Il contribue à l'élaboration de projet d'établissement.

3.2- SANTE ET ASSAINISSEMENT

3.2.1- Existant

8 villages ont placé la santé dans la liste des difficultés à résoudre. C'est le fait des villages les plus éloignés des infrastructures existantes et des villages dans lesquels sont ces infrastructures (problème d'équipements et de personnel).

Malgré cela, la commune de Diafounou Gory offre une **image sanitaire globalement satisfaisante** au regard de la réalité malienne. En effet, 4 infrastructures sanitaires sont répertoriées sur le territoire communal : 3 centres de santé communautaire (Tambacara, Sambaga et Ouologuéla) et 1 centre de santé villageois (Guiffi). Chaque CSCOM dispose d'une pharmacie.



CSCOM de Sambaga



CSCOM de Tambacara

Tableau récapitulatif des infrastructures de santé de la commune

Villages	Type d'infrastructures	Personnel de santé	Date de création	Etat du bâtiment	Besoins prioritaires
Tambacara	CSCOM	4	1994	Etat mauvais	Réhabiliter le bâtiment et renouveler l'équipement
Sambaga	CSCOM	2	2005	en dur bon état	Manque de moyens de déplacement, pas de téléphone
Guiffi	Centre de santé	2	2004	en dur	Peu d'équipements
Ouologuéla	CSCOM	3	2003	Bon état	Insuffisance matériels, pas d'eau, enclavement, besoin d'une 2 ^{ème} matrone

Tableau récapitulatif des qualifications du personnel de santé

Villages	Médecin	Infirmier	Aide soignant	Matrone
Tambacara	1		1	2
Sambaga		1		1
Ouologuéla		1	1	1
Guiffi		1		1

Les centres de santé communautaire ou CSCOM représentent les premiers échelons de la pyramide sanitaire du Mali. Au dessus, se placent les centres de santé de référence au niveau de chaque cercle puis l'hôpital régional. Pour bénéficier de ce statut de CSCOM et donc recevoir l'appui de l'Etat, il faut une population minimale de 5000 personnes. En milieu rural, l'appellation « communautaire » correspond à une réunion de plusieurs villages qui définissent ensemble une aire sanitaire et qui s'engagent à prendre en charge et à se déplacer prioritairement dans ce centre de proximité.

Lorsque les villages sont assez éloignés, certains CSCOM ont l'appui d'un centre de santé comme à Guiffi pour les soins de toute première urgence voire l'assistance des accouchements. Le centre de Guiffi est ainsi directement sous la responsabilité du CSCOM de Ouologuéla.

Le CSCOM de **Sambaga** est récent et n'appelle pas de réclamation de la part des populations.

Celui de **Tambacara** par contre semble dans un état déplorable et nécessite une réhabilitation. Ce dernier a pourtant la plus grande activité car il polarise une très grande population de la commune ainsi que des communes voisines, notamment celle de Gory. Le personnel limité en nombre ne peut répondre de façon satisfaisante au volume de la demande sans renfort en ressources humaines.

Ce CSCOM ne dispose pas de lumière malgré la présence de 24 panneaux solaires non fonctionnels. Les problèmes de gestion du CSCOM sont au cœur du problème car les charges liées aux amortissements n'ont pas intégré les prix des services.

Parmi les contraintes majeures figurent le manque de lumière, d'aération et les différents défauts de construction. Les efforts conjugués ont tout de même contribué à l'amélioration des conditions de travail et à l'installation des panneaux solaires pour la lumière dans 3 salles (consultation, accouchement et dépôt).

Ce centre connaît également des manques en équipement, notamment en tables d'accouchement.

Il bénéficie d'une chaîne de froid correcte pour la conservation des vaccins ainsi que d'une moto pour les visites du médecin.

Le centre de santé de **Guiffi** a été créé par le village et les ressortissants. Il compte un infirmier d'Etat et une matrone. Il bénéficie de la proximité d'une borne fontaine et compte une salle de consultation, 2 salles de soins, 1 salle d'accouchement, 1 salle d'attente et une pharmacie.

Le nombre de patients est estimé à 20 / jour au maximum.

Ce centre présente plusieurs difficultés dont le manque d'éclairage et de congélation des médicaments et l'absence de tables d'accouchement..

Le CSCOM de **Ouologuéla** dispose d'une salle de consultation, une de vaccination, une de consultation prénatale, une d'accouchement, 2 salles d'observation et d'une pharmacie. De plus, 3 salles ont été aménagées pour le logement du personnel. Il existe par ailleurs un chauffe eau et une chaîne de froid fonctionnelle pour les vaccins avec un frigo à pétrole et des panneaux solaires. Un manque de tables d'accouchement est observé.

Ce CSCOM dispose d'une moto.

3.2.2- Répartition spatiale

A l'étude de la carte sanitaire et des mouvements de population pour l'accès à une infrastructure sanitaire, on observe bien **deux aires de santé principales**.

La première, autour du CSCOM de Tambacara, concentre quasiment tous les villages des zones Nord et Centre. Sur cette aire, la présence très récente du CSCOM de Sambaga devrait permettre d'alléger les charges de travail du CSCOM de Tambacara.

La seconde zone polarisée par le CSCOM de Ouologuéla rassemble tous les villages de la zone Sud. Seul le village de Sakaradji semble distant des différentes aires sanitaires. Dans cette zone, le village de Moussala de la commune voisine de Gory intègre l'aire de santé de Ouologuéla.

Le CSCOM de Diongaga (siège d'une autre commune voisine) draine également les villages limitrophes des zones Nord et Sud.

Au niveau des mouvements de population pour accéder à des centres de santé de référence, il semble que celui de Yélimané concentre l'essentiel de ces mouvements. Pour autant, celui de Kayes, voire même directement l'hôpital régional accueillent également des populations de la commune de Diafounou Gory.

3.2.3- Besoins et difficultés recensés

Un manque important en infrastructures sanitaires : Toute la zone du Nord de la commune ne dispose d'aucune infrastructure sanitaire et les villageois sont obligés de rejoindre les CSCOM de Tambacara et de Sambaga (*Cf. partie sur la logistique d'évacuation des malades*). Le fait de ne pas disposer d'un centre de santé à proximité explique en partie l'important taux de mortalité qui sévit sur la commune. Bon nombre de villages placent le secteur de la santé dans les 3 grandes priorités de développement du village (*Cf. Tableau des priorités villageoises*).

Des équipements insatisfaisants : Les CSCOM, notamment celui de Tambacara n'offrent pas le minimum requis en matière de qualité d'infrastructure et

d'équipements. En effet, dans le CSCOM de Tambacara, les bâtiments sont dans un état de délabrement important et n'est pas raccordé à l'électricité.

Pour autant, les problèmes d'équipements concernent tous les CSCOM.

Les pharmacies sont sous équipées en médicaments et ces derniers sont considérés comme chers.

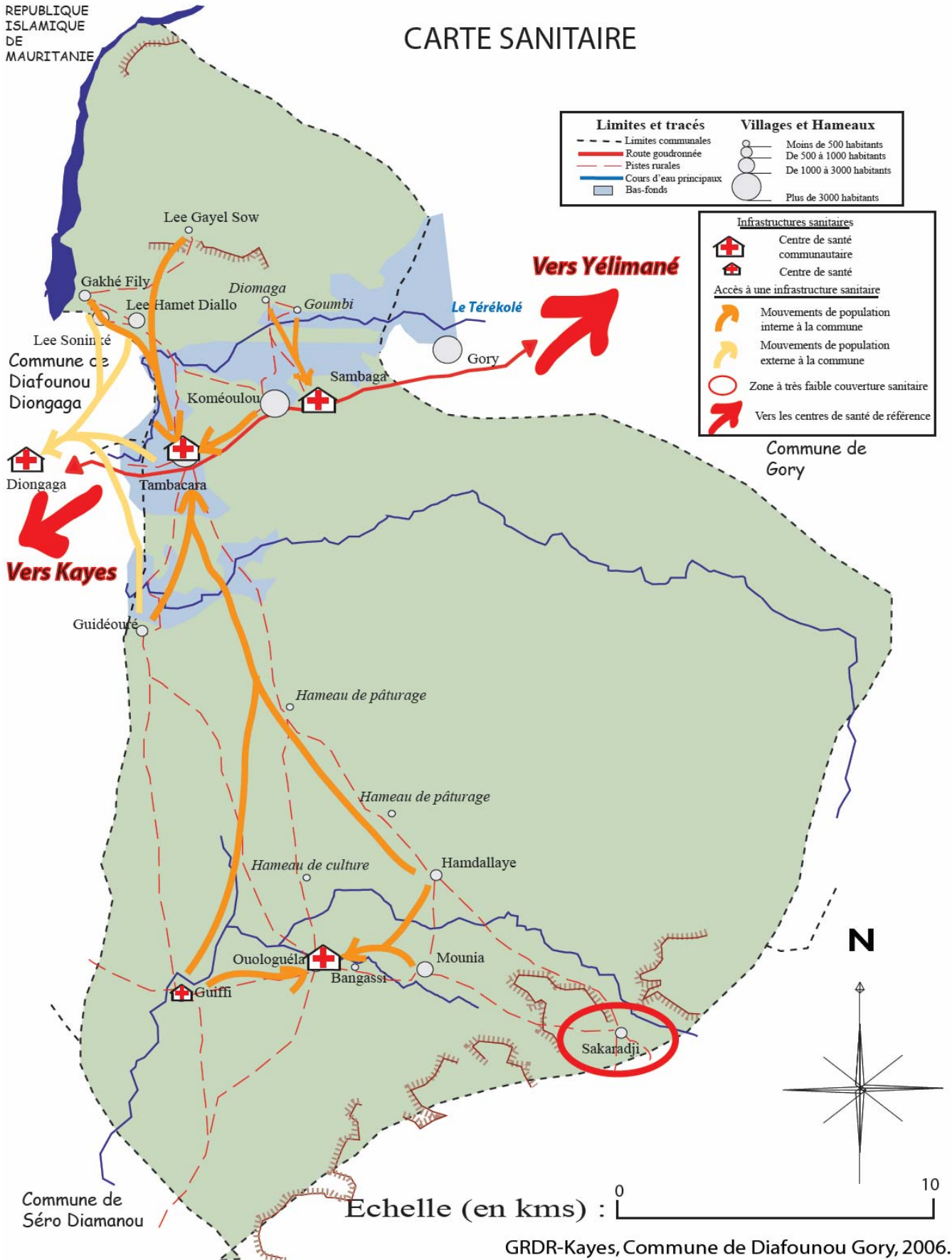
Insuffisance en personnel qualifié : notamment en matrones.

Les associations en charge de la gestion des CSCOM (ASACO) rencontrent d'importantes difficultés pour assumer correctement leur fonction. Des problèmes de

Commune rurale de DIAFOUNOU GORY

CARTE SANITAIRE

REPUBLIQUE
ISLAMIQUE
DE
MAURITANIE



3.2.4- Les maternités

Chaque CSCOM dispose d'une maternité et d'un personnel minimal pour les accouchements.

Au niveau des CSCOM, des matrones sont formées pour aider les accouchements. Il n'y a pas de sage femme sur toute la commune car le CSCOM doit être autonome dans sa gestion. Un sage femme revenant assez cher, aucun CSCOM n'a la possibilité de s'assurer ses services.

L'ambulance de Yélimané est spécialement affectée aux problèmes de la santé de la reproduction.

En termes d'équipements, 3 des 4 infrastructures ont clairement noté le manque en tables d'accouchement.

3.2.5- Principales maladies rencontrées

Un léger changement est observé lié à la présence de quelques infrastructures dans la commune, certaines maladies comme le vert de Guinée, la rougeole, la tuberculose etc se font plus rares.

Pour autant, le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les infections gastriques et la fièvre typhoïde restent des maladies très répandues dans la commune.

Les circoncisions ne sont pas pratiquées dans les centres de santé.

3.2.6- Logistique d'évacuation des malades

Les CSCOM de Tambacara et de Ouologuéra disposent d'une moto.

Pour les évacuations vers le centre de référence de Yélimané ou vers l'hôpital régional de Kayes, les CSCOM font appel à **l'ambulance de Yélimané**.

Cette ambulance est spécialement affectée aux problèmes liés à la santé de la reproduction comme les accouchements difficiles ce qui signifie que les autres maladies et cas délicats doivent assurer eux-mêmes leur évacuation.

De plus, l'ambulance ne se déplace que vers les CSCOM ce qui présuppose que les patients se soient déjà rendus dans une infrastructure de santé.

Par le passé, le CSCOM de Tambacara disposait d'une ambulance mais les difficultés de financement étaient telles que l'activité a dû s'arrêter. Il serait intéressant d'évaluer la rentabilité d'une ambulance à disposition des 3 CSCOM pour pallier aux difficultés de d'évacuation interne à la commune.

Villages	CSCOM de prise en charge	Distance en km	Moyen de transport
Gakhéfilly	Tambacara, Diongaga	11 et 7	charrette
Guidéouré	Tambacara	5	charrette
Koméoulou	Tambacara	3	Véhicule, moto, Charrette
Lée Hamet Diallo	Tambacara	7	Charrette
Lée Soninké	Tambacara	11	Charrette
Lee Gayel Sow	Tambacara	8	Charette
Guiffi	Tambacara	19	Charrette
Sakaradji	Ouologuéla		Charrette
Mounia	Ouologuéla	4	Charrette
Bangassi	Ouologuéla	1	Charrette, motos
Hamdallaye	Ouologuéla	5	Charrette, motos

3.2.7- Les équipements en assainissement

2 initiatives notables en matière d'assainissement ont été recensées :

- A Tambacara, il existe un comité de santé villageois que la mairie a équipé. A partir de cette mobilisation, un GIE de salubrité s'est constitué et fait payer les familles à hauteur de 500 FCFA /mois pour l'évacuation des ordures. Ce GIE s'occupe également de la lutte contre le paludisme en faisant la promotion des moustiquaires.
- A Sambaga, les femmes s'organisent et nettoient les quartiers des tas d'immondices.

Villages	Déchets			Les principaux problèmes d'assainissement	
	Lieu de décharge	Existence de latrine	Existence de puisards	Problèmes	Solutions possibles
Gakhéfilly	Brousse	oui (23)	non	Mauvaise gestion des ordures et déchets	Bonne organisation
Guidéouré	Brousse	oui (42)	non	Absence de gestion des ordures et des déchets	Mise en place d'un comité de gestion
Koméoulou	Brousse et incinération	oui (500)	oui (100)	Multiplication des moustiques	Couvrir les puisards et traitement
				Absence de gestion des ordures et des déchets	Mise en place d'un comité de gestion
Lée Diallo	Brousse	oui (03)	non		
Lée Soninké	Incinération	oui (100)	non	Manque d'organisation par rapport au dépôt des ordures, Présence des maladies	Bonne organisation et créer un dépôt collectif des ordures et fosses septiques
Tambacara	Brousse et incinération	oui (3)	non	Dépotoirs pendant hivernage	Puisards améliorés, Créer un dépôt collectif
Sambaga	Brousse et incinération	oui (142)	0	Pas de dépotoir déterminé, pas de poubelles	Trouver des poubelles pour transporter les ordures et les déposer loin du village
Guiffi	Brousse et incinération	oui (800)	non	Absence de matériel pour transporter les ordures	Achat brouettes et poubelles
Hamdallaye	Brousse				

Ouologuéla	Brousse et incinération	Oui	Oui (600)	Beaucoup de moustiques	Traitement des égouts
Bangassi	Brousse et incinération	Oui (150)	Oui (100)	Puanteur	Couvrir les puisards
Mounia	Brousse et incinération	Oui (170)	Oui (150)	Manque de matériels pour évacuation des ordures	Achat du matériel
Sakaradji	Brousse et incinération	Oui (101)	Oui (101)	Insalubrité du village	Organisation interne

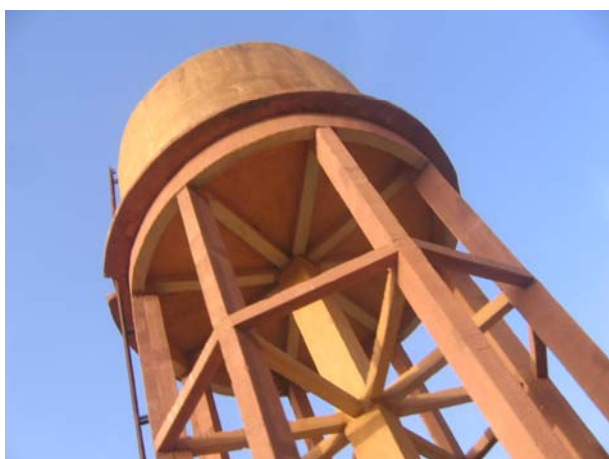
3.3- ACCES A L'EAU POTABLE

Au regard du tableau des priorités établi pour chaque village, il apparaît très nettement que la problématique de l'accès à l'eau potable est considérée comme la grande priorité et plus particulièrement dans les zones Nord et Centre, soit quasiment les deux tiers de la population. En effet, 10 villages placent cette priorité en première place et 12 citent ce problème dans leurs priorités.

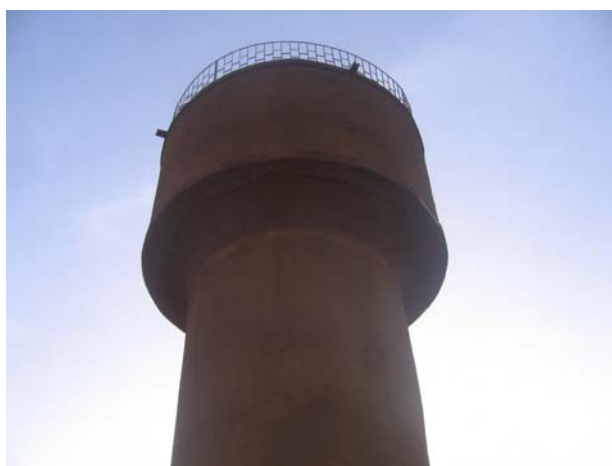
Tableau des infrastructures hydrauliques de la commune

Villages	Réseau d'eau potable			Forages		Puits	Autres
	Année de réalisation	Nbre de bornes	Etat des bornes	Nbre fonctionnel	non fonctionnel	à grand diamètre	
Gakhéfily						3	
Guidéouré						8	
Koméoulou	1996	150 branchements privés	bon	3	4	5	
Lee Hamet Diallo					2	1	
Lee Gayel Sow	Puisards et village à 2 km						
Lee Soniké						3	
Tambacara	1997	12 bornes publiques 245 branchements privés 5 branchements publics	moyen	3	4	16	
Sambaga	1993	9 bornes publiques	assez bon	1		4	Retenue d'eau
Guiffi	1999	13 bornes publiques	bon		1	15	Barrage
Mounia						6 dans villages 11 extérieur du village	
Bangassi					1	3	
Diomaga						4	
Goumbi				2		2	
Hamdallaye						2	
Sakaradji						6 (eau salée) 1 (à 2 km)	
Ouologuéla				4		11	

Quelques photos illustrant les infrastructures hydrauliques dans la commune



Château d'eau de Tambacara



Château d'eau de Koméoulou

La profondeur de la nappe phréatique dépend de la zone dans laquelle on se situe mais en considérant la profondeur moyenne des différents puits de la commune, il semble que cette profondeur n'excède pas 20 m dans les différentes zones de la commune. Pour autant, cette nappe ne semble pas la meilleure solution en matière d'accès à l'eau potable car il y a de nombreux échecs de fonçage de puits ou de forage équipé de pompe manuelle. Cette nappe semble discontinue dans l'espace et irrégulière dans le temps d'où la relative incertitude. Il apparaît souvent préférable de miser sur les nappes plus profondes pour assurer un accès pérenne en eau pour les populations.

Les migrants sont les premiers financeurs des différentes infrastructures hydrauliques recensées sur la commune.



Puits à Hamdallaye

Les insuffisances en eau rencontrées dans bon nombre de villages s'expliquent :

- En partie par les difficultés pour mobiliser une nappe suffisante ;
- Le tarissement fréquent des puits en saison chaude ;
- La réduction graduelle des pluies au Sahel ;
- La montée démographique des villages et de leur consommation en eau ;
- La fréquence de nappes salées avec une eau impropre à la consommation ;
- Les difficultés financières des villages et de la commune pour le financement de ce type d'infrastructure ;
- Une certaine léthargie des villages en matière d'initiatives pour proposer des solutions.

En terme de **conséquences** liées aux difficultés d'accès à l'eau, les villages mentionnent :

- Augmentation du prix de l'eau et donc du coût de la vie (1 fût jusqu'à 500 FCFA) ;
- Epuisement physique des femmes notamment pour puiser et transporter l'eau dont elles ont la charge exclusive ; Cet épuisement occasionne différents problèmes de santé avec des répercussions au niveau des accouchements ;
- La consommation d'eaux non potable entraîne d'inévitables maladies et lorsque la famille en a les moyens, de nouvelles dépenses de santé ;
- L'exode rural est également une conséquence directe ;
- Le faible développement des activités génératrices de revenus qui demandent de l'eau notamment du maraîchage pour les femmes ;
- Le faible volume d'eau disponible entraîne des choix dans son utilisation et des rationnements qui touchent les questions d'hygiène et d'assainissement ;
- Par le passé, le manque d'eau a déjà entraîné le déplacement de villages entiers



Exhaure de l'eau à Gakhé Fily

Les problèmes liés à l'eau par village				
Villages	Problèmes	Causes	Conséquences	Solutions possibles
Gakhéfily	puits trop profond	nappe souterraine	fatigue	Réalisation de forages
Guidéouré	insuffisance d'eau Tarisement des puits en saison sèche	absence de forage	besoin non satisfait	Réalisation de forage et PGD
Koméoulou	Forage en panne	Manque de pièces de rechange	forage fermé	Réparation des forages en panne
Lee Hamet Diallo -Lee Gayel Sow	Forage non fonctionnel et insuffisance de puits	panne et manque de moyen	besoin non satisfait	Réparation de forage et réalisation de puits
Lee Soninké	Manque d'eau potable	Manque de réseau d'eau potable	Manque total d'eau potable pour meilleure santé	Faire un système d'adduction
Tambacara	Eau salée et débit insuffisant	1 seul pompage / jour	Impropre à la consommation tarissement rapide du château	Connecter le château à un autre forage, créer les conditions pour être indépendant de la source actuelle d'énergie
Sambaga	étroitesse du château	Augmentation des usagers	Insuffisance d'eau potable	Bâtir un grand château
Guiffi	Panne	Pas de technicien	La machine s'immobilise souvent	Formation d'un villageois en mécanique et électricité
Sakaradji	Eloignement du puits (1 km)	Pas de nappe au village	Insuffisance d'eau et fatigue des femmes	Adduction d'eau
Mounia	Puits non couverts	Pas d'habitude	Maladies	Couvrir les puits
Ouologuéla	Pas assez d'eau	Peu d'argent	Maladies	Adduction d'eau
Hamdallaye	Manque d'eau		Maladies	Puits

3.4- CULTURE

La commune ne dispose d'aucune infrastructure culturelle destinée aux jeunes et moins jeunes. Les salles de théâtre, de danse, les musées et autres maisons des jeunes n'existent nulle part sur l'ensemble du territoire.

Ce secteur n'a pas véritablement fait d'attention de la part des villageois. Dans le tableau des priorités, il apparaît qu'aucun village ne pense entreprendre des actions spécifiques sur la culture car ils se focalisent sur des secteurs prioritaires en terme de développement économique comme l'agriculture ou en terme d'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation).

La commune, quant à elle, souhaiterait construire une salle de spectacle qui ferait également office de maison des jeunes.

3.5- INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

Au niveau des transports, les populations estiment que la situation s'améliore globalement: multiplication des moyens de transport, même si la situation actuelle n'est pas jugée satisfaisante.

Pour autant dans le tableau des priorités, 4 villages placent ce problème comme la priorité et 13 villages citent l'enclavement dans la liste des difficultés à résoudre. Ce problème se pose plus spécifiquement dans les zones Nord et Sud du fait de la route goudronnée qui traverse la zone centre.

Les difficultés liées à l'enclavement entraînent différentes conséquences dont :

- Le manque de rapidité pour l'évacuation des malades ;
- Le prix élevé des produits de consommation dont les denrées alimentaires de première nécessité ;
- Le coût des transports reste très élevé

Nom village	Voies et moyens de transport				
	Noms pistes	Distance en km	Points critiques	Fréquence de passage	Coût transport
Gakhéfilly	Sambaga	4	Saisonnier	quotidien	
	Tambacara	11	Saisonnier	quotidien	2 500
	Diongaga	7	Saisonnier	quotidien	
Guidéouré	Tambacara	5	Saisonnier	quotidien	1 000 AR
	Diongaga	6	Saisonnier	quotidien	
	Diakadromou	4	Saisonnier	quotidien	
Koméoulou	Tambacara	3	permanent	quotidien	250
	Gory RR3	5	permanent	quotidien	250
	Sambaga	60	permanent	quotidien	
Lée Hamet Diallo - Lée Gayel Sow	Tambacara	6	Saisonnier	Saisonnier	
	Diongaga	7	Saisonnier		
	Koméoulou	5	Saisonnier		
Lée Soninké	Koméoulou	12	Saisonnier		2500
	Diongaga	10	Saisonnier		
	Tambacara	11	Saisonnier		
Tambacara	Guiffi	19	Saisonnier	Saisonnier	2000
	Ouologuéla	18	Saisonnier		
	Lée	7	Saisonnier		
Sambaga	Gory	4	Saisonnier	Saisonnier	200
	Hamdalay	24	Saisonnier		
	Goumbi	3	Saisonnier		
Guiffi	Tambacara	19	Saisonnier	quotidien	2000
	Diakadoromone	17	Saisonnier		
	Diabougou	17	Saisonnier		
Hamdallaye	Tambacara	18	Saisonnier		1000
	Mounia	2	Saisonnier		
	Ouologuéla	5	Saisonnier		
Ouologuéla	Guiffi	4	Saisonnier		
	Tambacara	19	Saisonnier	Quotidien	2000 AR
	Guidéouré	19	Saisonnier		
Bangassi	Tambacara	19	Saisonnier	Quotidien	1000
	Mounia	3	Saisonnier		
	Mongoro	18	Saisonnier		
Mounia	Ouologuéla	4	Saisonnier		
	Mongoro	14	Saisonnier		
Sakaradji	Hamdallaye	9	Saisonnier		
	Mounia	9	Saisonnier		2000 AR

Pour les villages enclavés par rapport à la route goudronnée, les prix des transports augmentent de 20% entre la saison sèche et la saison des pluies.

Dans la zone Sud, une initiative inter-villageoise a vu le jour pour améliorer et renforcer l'état des pistes. Avec des moyens très limités, cette mobilisation a réussi certaines améliorations. Pour autant, la problématique de l'enclavement nécessite des moyens importants pour mettre en place des ouvrages de franchissement des marigots.

La commune a initié une étude pour évaluer le coût d'un pont pour franchir le gros marigot et relier ainsi la zone Centre et la zone Sud. Le coût de cet ouvrage est estimé à 50 millions de FCFA.

Dans le même temps, la commune entreprend des rapprochements avec les communes voisines de Marenkaffo et de Gory pour lancer un projet intercommunal de désenclavement des zones Sud.

Une antenne relais de la Radio Rurale se trouvait à Guiffi, mais elle ne fonctionne plus faute d'entretien.

Autres difficultés de communication :

- Couverture de téléphonie sans fil partielle, notamment dans la zone Sud.
- Aucun bureau de poste sur l'ensemble de la commune.
- Pas de radio communautaire.

3.6- SPORTS

Le taux de pratique du sport est très faible et concerne quasi exclusivement les garçons (sauf à Tambacara semble-t-il). Il se résume dans la commune au football. La quasi-totalité des villages bénéficient au minimum d'une aire de jeux délimitée qui fait office de terrain de football. Ils sont souvent non praticables en hivernage.

Seul village de tout le cercle, le village de Tambacara dispose d'un stade clôturé dans lequel des tournois entre les villages ont lieu.

8 terrains de football sont référencés par les populations dans les villages de Tambacara, Sambaga, Koméoulou, Ouologuéla, Guiffi, Sakaradji, Lee Soninké et Bangassi. Il s'agit essentiellement d'un espace prévu pour la pratique du football avec des aménagements de fortune.

Pour autant, même si les villages ne comptent pas de terrain de football parmi leurs équipements, on peut considérer que la pratique du football concerne l'ensemble des villages de la commune.

En dehors du football, un club de Tækwondo existe à Tambacara et utilise la grande salle de la mairie comme lieu d'entraînement.

A travers le tableau des priorités, on peut observer que la question du sport et de sa pratique n'est pas considérée comme essentiel au regard des autres difficultés que rencontrent les villages de la commune.

Pour autant, la mairie accompagne les initiatives des jeunes en matière de sport.

3.7- JEUNESSE

Aucun des villages n'a considéré comme prioritaire d'entreprendre des actions spécifiques en direction des jeunes malgré leur poids démographique important. Pour autant, la question de l'école apparaît dans la liste des priorités de quelques villages.

Les jeunes sont souvent bien structurés et leurs associations rassemblent l'ensemble des jeunes du village. Quelques fois, les jeunes font payer leurs mains d'œuvre pour les services qu'ils rendent (travaux de construction ou de salubrité la plupart du temps) ce qui permet d'alimenter leur caisse pour des événements sportifs et festifs.

Une coordination des jeunes au niveau communal est en cours de structuration et de demande de reconnaissance. Cette structure est reliée à un dispositif national pour améliorer la représentation des jeunes.

Des difficultés de dialogue existent entre les jeunes et leurs aînés. Généralement, les aînés s'opposent à l'organisation d'événements festifs pour les jeunes tels que les bals. Ces difficultés s'expliquent par la place qu'occupent les jeunes dans le processus de prise de décision.

Les jeunes souhaitent pour une écrasante majorité **partir en migration**. Outre l'exemple de leurs aînés migrants, ce désir unilatéral s'explique également par l'absence de travail et par l'image socialement dévalorisée attribuée à un jeune qui n'a pas fait le choix ou n'a pas pu partir en migration. Pourtant, le territoire a besoin de ces jeunes pour son développement futur, leur présence permet une disponibilité en force de travail, en main d'œuvre, ils assurent la sécurité des villages et sont des forces de changements et de développement importantes.

Les jeunes filles ne disposent pas de structure les représentant. En effet, les associations de jeunes concernent essentiellement les garçons et les associations de femmes se concentrent sur les femmes mariées.

3.8- FEMMES

Malgré un poids économique et politique plus faible que celui des hommes, les femmes n'en demeurent pas moins **les forces vives** du territoire communal.

Les femmes gèrent également et avant tout l'ensemble des **travaux domestiques**. A ce niveau, elles ont une charge de travail importante que seules de petites

infrastructures comme les moulins à mil, les décortiqueuses peuvent atténuer. Les équipements hydrauliques sont également essentiels pour diminuer la charge de travail importante que constitue le puisage de l'eau.

Les femmes portent de nombreuses **activités génératrices de revenus** telles que la commercialisation des produits maraîchers, le petit commerce, la teinture, les tissus, travaux de salubrité villageoise, l'embouche ovine, etc. Ces revenus sont utilisés directement par le ménage.

C'est l'activité maraîchère qui est la plus développée et la plus importante pour les femmes. La plupart du temps, le périmètre est collectif et chaque femme n'a qu'une petite parcelle de terrain pour son jardin.

Elles se consacrent à ces activités génératrices de revenu lorsqu'elles arrivent à se détacher des charges domestiques comme l'entretien de la maison, la lessive, le repas, le ménage, l'éducation des enfants et des charges agricoles comme les travaux dans les champs et le maraîchage. En ce sens, ces activités se pratiquent avant tout en saison chaude lorsque les activités agricoles se sont arrêtées.

Peu de projets sont directement ciblés pour les femmes du fait de leur **insuffisante représentation dans les lieux de prise de décision** (une seule femme au Conseil communal) malgré leur poids démographique et le rôle essentiel qu'elles jouent dans la vie du village et la marginalité dont elles sont coutumières lorsqu'il s'agit de déterminer les actions à entreprendre. Cette situation tend à s'améliorer mais preuve est de constater que les progrès sont lents.

Pour autant, la problématique des femmes est essentiellement envisagée sous le volet des activités génératrices de revenus dont les femmes s'occupent. C'est ainsi que de nombreux villages souhaitent appuyer le périmètre irrigué à travers des équipements (puits), des facilités pour les approvisionnements (semences et produits de traitement).



Corvée d'eau pour les jeunes filles : Lée Gayel Sow

Les femmes sont très organisées. Ces organisations leur permettent d'avoir accès à la terre, de porter des projets et de capter des partenaires pour les projets qu'elles portent. Leurs groupements sont souvent assez anciens et rassemblent sans limite de nombre les femmes d'un même village : il n'est donc pas rare que le nombre de membre dépasse 300 dans les grands villages.

Le Conseil communal a appuyé la création **d'une coordination des femmes** au niveau communal.

Les contraintes identifiées :

- Déficit d'information autour des dispositifs d'appui aux femmes ;
- Analphabétisme généralisé chez les membres des structures des femmes ;
- Déficit d'accompagnement pour construire et rédiger des projets qui répondent aux principes de rigueur, de viabilité et de suivi.
- Le cadre de remboursements des crédits contractés ne tient pas compte de l'activité maraîchère qui nécessite des délais de remboursements plus longs.
- Fortes contraintes domestiques qui ne libèrent que peu de temps pour des activités nouvelles.
- Impact de la migration qui peut inhiber la prise d'initiative des femmes (demandes d'autorisation à un mari lointain + disponibilité financière avec l'envoi des mandats).

TABLEAU DES PRIORITES PAR VILLAGE

Zones	Villages	1ère priorité	2ème priorité	3ème priorité	4ème priorité	5ème priorité
NORD	Gakhéfilly	Eau potable	Enclavement	Education	Clôture du jardin maraîcher	Santé
	Lée Soniké	Eau potable	Education	Enclavement	Clôture pour le maraîchage	Santé
	Lée Hamet Diallo	Education	Enclavement	Eau potable	Matériels agricoles	Parc de vaccination
	Lée Gayel Sow	Eau potable	Moulin			
	Diomaga	Moulin	Enclavement	Retenue d'eau (ensablement mare)	Lutter contre les ennemis des cultures	
	Gombi	Eau potable	Lutter contre les ennemis des cultures	Santé	Enclavement	Education
CENTRE	Tambacara	Eau potable	Mauvais état du CSCOM	Retenue d'eau (aménagement des mares)	Clôture et point d'eau pour maraîchage des femmes	Clôture du cimetière
	Koméoulou	Eau potable	Infrastructure sanitaire	Canaliser la mare pour éviter les inondations	Désenclavement Piste avec Lee Hamet Diallo	Recrutement d'enseignant
	Sambaga	Eau potable	Lutter contre les déprédateurs	Produits phytosanitaires	Clôture et puits (maraîchage)	Insuffisance de pluies
	Guidéouré	Eau potable	Education	Enclavement		
SUD	Guiffi	Enclavement	Retenue d'eau pour maraîchage	Clôture des champs	Pauvreté des sols	Infrastructures sportives
	Mounia	Eau potable	Education	Santé	Enclavement	Matériels agricoles
	Hamdallaye	Enclavement	Téléphone	Matériels agricoles	Retenue d'eau	Education
	Ouologuéla	Enclavement	Personnel sanitaire	Retenue d'eau pour maraîchage	Education	Eau potable
	Bangassi	Enclavement	Baisse production agricole	Lutter contre les ennemis des cultures	Retenue d'eau	Téléphone
	Sakaradji	Eau potable	Santé	Education	Enclavement	

IV- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES ACTEURS LOCAUX

4.1- LE CONSEIL COMMUNAL

4.1.1- Histoire du Conseil Communal

Après les évènements du 26 mars 1991, il a été inscrit dans la constitution de la République du Mali la décentralisation administrative : ainsi la loi 93-008 du 11 Février 93 modifiée par la loi N° 96- 056 du 16 Octobre 1996 déterminant les conditions de la libre administration des Collectivités Territoriales en république du Mali a été votée par l'Assemblée Nationale.

Depuis sa création et les premières élections en 1999, le Conseil communal a toujours été dirigé par **M. Ibrahim Coumba DOUCOURE** (2^{ème} mandat en cours).

Les **compétences transférées** aux communes sont les suivantes :

- les budgets et les comptes communaux,
- la protection de l'environnement,
- les plans d'occupation et les opérations d'aménagement de l'espace communal,
- la gestion domaniale et foncière et l'acquisition du patrimoine,
- la politique de création et de gestion des équipements collectifs, notamment dans les domaines suivants :
 - l'enseignement préscolaire et l'alphabétisation
 - le premier cycle de l'enseignement fondamental
 - les dispensaires, maternités, hygiène publique, l'assainissement et les centres de santé communautaire
 - les infrastructures routière et de communication classées dans le domaine communal
 - le transport public et les plans de circulation
 - l'hydraulique rurale ou urbaine
 - les foires et les marchés
 - le sport, les arts et la culture

Le Conseil Communal de Diafounou Gory comprend plusieurs **composantes politiques** avec 8 sièges sur 17 pour le parti ADEMA (parti du Maire), 6 sièges pour l'URD et 3 sièges pour le RPM. L'opposition est donc présente au sein du Conseil Communal.

4.1.2- Composition du Conseil Communal

De nombreux anciens migrants...

Dans un premier temps, il est constaté que les membres du Conseil Communal ont quasiment tous effectué des séjours plus ou moins longs en France. Ceci s'explique par le poids de la migration dans la zone et peut également dénoter d'une histoire associative et d'une capacité à gérer des affaires collectives.

Une majorité de notables...

Par ailleurs, les $\frac{3}{4}$ des conseillers sont issus des familles qui détiennent soit la chefferie, soit des fonctions religieuses, soit des grandes propriétés dans leurs villages respectifs. Ce sont donc des notables. La présence de notables s'explique par un certain conservatisme social qui veut que tous les postes de pouvoir ou honorifique soient d'abord proposés à certaines familles.

Niveau scolaire...

Le Conseil Communal compte très peu d'analphabètes. L'écrasante majorité des conseillers sont des lettrés et ont suivi des études. Il s'agit d'un élément remarquable comparativement aux autres Conseils communaux maliens dont plusieurs restent majoritairement constitués d'analphabètes.

La représentation des femmes

Le Conseil Communal compte 1 seule femme sur 17 sièges. Cette femme est la 3^{ème} adjointe au Maire. Cette représentation est à l'image du statut social de la femme dans la société soninké, même si sa présence dénote d'une certaine évolution des mentalités à l'égard de la participation de la femme dans les prises de décision.

La représentation des jeunes...

Le Conseil Communal ne compte quasiment pas de jeune en son sein alors que la jeunesse représente la grande majorité de la population.

Représentation territoriale...

Au niveau de l'origine des membres du Conseil Communal, il apparaît un très net déséquilibre territorial au bénéfice du village de Tambacara qui rassemble près de 50% des conseillers.

En dehors de ce village, seuls 5 autres villages sont représentés, à savoir Koméoulou, Sambaga, Lee Soninké, Guiffi et Ouologuéla.

Même si les listes initiales prévoient une représentation de tous les villages, la présence d'une opposition favorise toujours les têtes de liste au détriment de certains villages.

Ces déséquilibres dans la représentativité du Conseil Communal peuvent avoir des impacts importants en terme d'identification de l'ensemble de la population dans son Conseil Communal.

Pour autant, un conseiller ne représente pas son village et est bien le représentant de toute la population de la commune.

4.1.3- Fonctionnalité du Conseil Communal

Un Maire compétent et mobilisé...

La force première de ce Conseil Communal réside dans la personne de son Maire. Son expérience de la chose publique, sa motivation et ses réseaux sont avérés ainsi que ses compétences.

Il joue la carte du débat public en ouvrant ses propositions aux débats lors des réunions du Conseil Communal.

Un bureau actif qui seconde efficacement le Maire...

Le bureau du Conseil Communal est constitué de 3 adjoints au Maire. Lors des absences du Maire, le 1^{er} adjoint a une délégation de signature pour pallier au plus pressé (cette délégation de signature n'est pas totale et certaines dépenses élevées ne peuvent pas être engagées sans le Maire).

Le 1^{er} adjoint est également responsabilisé sur l'Etat Civil en lieu et place du Maire.

2 conseillers communaux sont également des représentants au niveau du Conseil de Cercle.

Des procédures respectées...

Chaque réunion du Conseil Communal est correctement organisée avec l'envoi de l'ordre du jour et de la convocation à chaque conseiller dans les délais légaux. Chaque réunion du Conseil Communal fait l'objet d'un procès verbal rédigé en bonne et due forme.

Les décisions sont correctement affichées sur un panneau d'affichage.

Une vision à long terme non formalisée...

Du fait de l'absence de document stratégique, le Conseil Communal n'a pas pleinement élaboré sa vision à long terme.

Un Plan de Développement Economique, Social et Culturel a été élaboré fin 2005, mais ce document semble difficilement opérationnel et délicat à évaluer. Il s'agit avant tout d'une liste d'actions à entreprendre pour un coût total énorme de plus de 1,5 milliards de FCFA.

Etat civil...

4 centres secondaires d'Etat Civil complètent le centre principal localisé à la mairie. Il s'agit des villages de Sambaga, Koméoulou, Guiffi et Ouologuélé. Dans chacun de

ces centres secondaires, un officiel d'état civil est nommé par la Préfecture sur proposition du Maire.

Le travail d'état civil s'effectue correctement à la satisfaction des habitants. Une secrétaire est spécialement affectée à cette tâche pour appuyer le 1^{er} adjoint au Maire.

La mairie dispose des archives depuis 1999. Pour les archives précédentes, la population doit se rendre à la Préfecture de Yélimané.

Mobilisation des conseillers...

En terme de mobilisation, il semble que des absences aux réunions sont régulièrement notées, mais ces absences n'empêchent que rarement au quorum d'être atteint.

Fonctionnement des commissions techniques...

Les commissions techniques ne fonctionnent pas. 5 commissions étaient initialement prévues : éducation, santé, état civil, hydraulique et gestion du domaine (foncier).

Les Présidents de ces commissions méconnaissent leurs rôles et responsabilités.

Au final, les commissions ne se sont pas dotées de programme d'activités. Le Conseil Communal n'a pas de politiques sectorielles de définies.

L'équipe communale...

La commune dispose d'une équipe étoffée et compétente. 8 personnes sont directement prises en charge par la commune. Il s'agit :

- 1 régisseur des recettes ;
- 1 régisseur des dépenses ;
- 1 secrétaire général ;
- 2 secrétaires (1 personnelle pour le Maire et 1 pour l'Etat civil)
- 1 manoeuvre ;
- 1 gardien ;
- 1 chauffeur.

Le travail de cette équipe permet à l'institution d'ouvrir ses portes tous les jours de la semaine. Le est apprécié par l'ensemble des acteurs.

La Mairie...

Les moyens matériels sont globalement satisfaisants avec la venue prochaine d'ordinateurs pour l'équipe qui complèteront un cadre de travail appréciable et des locaux fonctionnels et équipés.

La commune dispose également d'un véhicule 4X4 en très bon état.

Le bâtiment de la mairie est vraisemblablement le plus agréable établissement communal du cercle, si ce n'est de la région Les locaux sont spacieux avec des arbres bien entretenus. Le bâtiment principal est secondé par une grande salle de

réunion, une maison pour le gardien et un service d'hébergement qui offre 4 chambres équipées.

Cette structure d'hébergement complète un dispositif de service qui amène quelques recettes à la commune. On peut signaler un service de secrétariat avec les ordinateurs, un service de photocopies et un service de fax.

4.1.4- Les ressources et investissements du Conseil Communal

Le budget du Conseil Communal s'élève en 2007 à plus de 79 millions de FCFA dont 40 millions consacrés au fonctionnement et 39 millions à l'investissement.

Réalisations du Conseil Communal...

Le Conseil Communal a effectué différentes réalisations :

- Rénovation de la bibliothèque de Tambacara
- Construction de 3 salles de classe à Tambacara
- Construction de 3 salles de classe à Guiffi
- Construction de 3 salles de classe à Koméoulou
- Clôture de l'école de Koméoulou
- Construction du siège de la mairie avec le centre d'accueil, la salle de conférence et la maison du gardien
- Réhabilitation du logement du Sous Préfet
- Participation au fonçage du puits de Lee Hamet Diallo
- Subventions de fonctionnement aux CSCOM et aux 5 écoles de la commune
- *Liste non exhaustive...*

Par ailleurs, en plus de l'équipe communale, la commune prend directement en charge 4 enseignants des écoles de la commune.

Recouvrement des recettes...

Les ressources financières sont constituées de :

- Etat Civil
- La **Taxe pour le Développement Régional et Local** (TDRL) fixée à 2135 FCFA/ imposable. La commune a la charge de son recouvrement et si besoin, elle doit même indemniser la mise à disposition d'un gendarme. Cette taxe est ensuite répartie entre les différents échelons décentralisés avec 80% pour la commune, 15% pour le cercle et 5% pour la région.
- Taxe sur la voirie
- Vignette (60% pour la commune)
- Taxe sur les débits de boisson
- Taxe sur les bicyclettes et mobylettes
- Taxe sur les moulins

- Taxe sur les charrettes (à usage commercial : 7500 F, à usage domestique : 1000 F)
- Taxe sur les chargements de sable (1000 F)
- Taxe sur le transport (500 F)
- Taxe sur le bétail

Malgré les importantes difficultés de recouvrement, le budget de la commune croît d'année en année et un **recouvrement de près de 60 % est observé**.

Le recouvrement de la TDRL se fait sur une base individuelle et non villageoise de façon à savoir clairement qui a payé et qui est en instance.

Un important travail de sensibilisation est régulièrement à effectuer pour maintenir et augmenter ce taux de recouvrement.

4.1.5- Les relations extérieures du Conseil Communal

Les relations avec les structures de l'Etat...

Les relations avec l'administration sont bonnes. L'autorité administrative est invitée régulièrement aux réunions du Conseil et la communication passe correctement.

Les liens avec les services techniques sont ponctuels et n'obéissent pas à un travail planifié dans une collaboration clairement définie. Le Conseil Communal souhaiterait impliquer plus fortement ces services mais se confronte à des difficultés logistiques et financières car ces services ne disposent pas de moyens suffisants.



Bureau du Sous préfet à Tambacara

Les relations avec les associations de migrants...

Les relations avec les associations de migrants sont éparées et ponctuelles. Le Conseil Communal a des difficultés pour développer ses relations avec ces associations car elles n'ont pas de fédération qui permettrait un dialogue direct.

Pour autant, ces associations représentent les premiers partenaires au développement du territoire communal. Leurs actions sont visibles dans tous les

secteurs et dans tous les villages. Ces associations portent une analyse essentiellement villageoise et méconnaissent souvent le rôle et les responsabilités du Conseil Communal.

Il est crucial pour le Conseil Communal de développer ces relations avec les associations de migrants pour un développement harmonieux du territoire.

Les relations avec les partenaires au développement...

La commune plusieurs partenaires au développement. Les relations sont bonnes entre ces partenaires et la commune.

D'une manière générale, le Conseil Communal doit développer une stratégie pour rechercher de nouveaux partenaires et améliorer ses relations avec les partenaires au développement afin de générer des synergies entre leurs initiatives et de permettre à l'ensemble des projets de concourir à la réalisation d'un projet de territoire plus ou moins matérialisé à travers le PDSEC. C'est aussi de la responsabilité de tous les partenaires au développement de permettre une amélioration de la légitimité sociale du Conseil Communal à intervenir dans les différents secteurs de développement.

4.2- ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Il existe diverses formes d'organisations de la société civile locale aussi bien au niveau des villages qu'à l'échelle de la commune. Un rapide survol des formes associatives permet de dégager la typologie suivante :

Les Conseils de village :

On retrouve ces formes d'organisation dans tous les villages. Il s'agit d'une organisation typiquement traditionnelle qui n'a jamais de forme juridique établie. Cet organe regroupe tous les conseillers du chef de village. Il s'agit en général des personnes âgées des principales familles composant le village.

Cette institution s'exprime sur toutes les décisions importantes concernant le village. Elle bénéficie d'une légitimité sociale incomparable aux autres formes d'organisation de la société civile.

C'est également en son sein que sont nommés les chefs de village.

L'Imam ou le conseil des Imams :

L'Imam est la seconde « institution » d'ordre traditionnel des différents villages. La pratique religieuse extrêmement développée sur la commune explique la dimension structurante de cette institution. En effet, l'Imam est consulté et souvent entendu pour l'ensemble des décisions importantes qui concerne le village.

En général, parmi les familles fondatrices du village, il y en a quelques unes qui fournissent les différents Imams qui village.

A travers l'Imam, une structure s'est mise en place dénommée le Ton islamique. Cette structure s'occupe de résoudre les conflits, de la caisse de prévoyance villageoise en cas de calamité naturelle, d'actions de solidarité à caractère social comme les mariages, les baptêmes et les décès et de l'évacuation des malades.

Les groupements de promotion féminine (GPF) : *Se référer à la partie sur les femmes*

Communément appelés association des femmes, ces associations sont présentes dans la totalité des villages. Ces associations regroupent l'ensemble des femmes du village. Quelques villages comptent plusieurs associations, mais le fait est que chaque femme « mère » appartient à une association. Les femmes ne bénéficiant pas du même droit à la parole que les hommes, elles se regroupent pour faire entendre leurs voix et pour porter des initiatives sociales et de développement d'activités génératrices de revenus.

Dans de nombreux villages, ces associations se sont vues dotées d'un terrain sur lequel les femmes développent une activité maraîchère. Sur ce terrain, chaque femme dispose d'au moins une planche pour sa famille. La gestion est collective mais l'exploitation est individuelle. Par ce biais, les femmes ont un accès à la terre qui leur est généralement refusé lorsqu'elle demande individuellement.

Au niveau des autres activités, ces associations se mobilisent également pour l'assainissement du village, des activités culturelles, des actions de solidarité à caractère social (baptême, mariage, décès, etc.)

Les associations de gestion des infrastructures sociales *Se référer aux différentes parties sur les secteurs sociaux :*

Les médersas ont un comité de gestion qui s'occupe du paiement des cotisations, de résoudre des problèmes notamment dans les rapports entre les familles et les éducateurs.

Les écoles ont deux structures :

- L'association de parents d'élève
- Le comité de gestion scolaire qui rassemble la direction de l'établissement, des représentants du village, des élèves et des parents d'élève. Ce comité gère les cotisations des familles pour les travaux de réfection, les achats de fournitures, etc.

Les CSCOM bénéficient de l'appui d'une association de santé communautaire dénommée ASACO qui s'occupe de la gestion de l'infrastructure, de la pharmacie.

Les Associations de Jeunes : *Se référer à la partie sur les jeunes*

Dans la quasi totalité des villages, on retrouve une (quelque fois plusieurs) association des jeunes qui regroupe l'ensemble des jeunes du village.

Ces associations sont mobilisées par le chef de village pour les activités de construction d'intérêt villageois (coulage de béton, confection de briques, etc.).

Ces associations organisent par ailleurs, des activités sportives et culturelles autour de la jeunesse.

Les associations villageoises de développement :

Villages	Nom et type d'organisation	Date de création	Statut officiel	Nombre adhérents	Principales Activités
Gakhéfily	Association des jeunes	2002		20	Surveillance des RN, travaux collectifs
	Association des Femmes	2001		23	Maraîchage
Guidéouré	Association des jeunes	1998		45	Surveillance des RN, travaux collectifs
	Association des Femmes	2005		50	Petit commerce
Koméoulou	Association pour la promotion des Femmes de Koméoulou APFK	1999	oui	63	maraîchage et teinture
	Association des jeunes "Gololokhou"	2004	oui	160	Lutte contre la désertification, alphabétisation fonctionnelle, agriculture et élevage, surveillance du village, réparation des routes
Lee Hamet Diallo	Association "Fédé Kaoural	2001	oui	71	Maraîchage Caisse de crédit
	Association "Fédé Dioukré	2003	oui	55	Caisse de crédit
	Association des éleveurs				Elevage
Lee Soninké	Association Soumpou	1998	non	30	Maraîchage, pépinières
	Association Menaguémou	1996	non	40	Travail collectif d'intérêt économique
	Association des chasseurs	2004	non	8	Protection de l'environnement contre les malfaiteurs
Tambacara	Association des Femmes maraîchage	2000	oui	250	Maraîchage, Teinture
	Association des Jeunes	2004	non	150	Sports, surveillance du village
	Association d'assainissement des femmes	2001	non	10	Salubrité et ramassage des ordures ménagères, entretien de la salle d'accouchement du CSCOM+ réalisation d'un puisard avec les corps de la Paix US
	Association de Comité de santé	2004	Oui	12	Surveillance du centre de santé, sensibilisation nettoyage
	Association des Chasseurs	2005	Non	40	Protection des animaux, surveillance du village
	Association des Artisans	2003	Oui	20	Mécanique, menuiserie, bijouterie
	Association Birado -Siré	1996	Oui	70	Aviculture et vaccination des volailles, maraîchage (jardin clôturé avec deux puits), lutte contre les ennemis des cultures, boulangerie moderne, reboisement
Association des éleveurs de volailles du village de Tambacara	1998	Oui	12	Née de Birado-Siré Aviculture (appui pour la santé animale + production + commercialisation)	
Sambaga	Coopération	1991	Oui	85	vente mil, riz, sucre et divers articles

	consommation				
	Association des femmes	2004	oui	160	Maraîchage
	Association AEP	1993	Oui	300	Servir la population en eau potable
	Association des chasseurs	2005	oui	20	Surveillance de la brousse des animaux du village
Guiffi	Association Yilé' Kéré des Femmes	2002	oui	160	Promotion sous économique des femmes, assainissement
	Association Yilé n'Kéré des jeunes	2002	oui	27	Pour la promotion de la jeunesse et des sports, travaux villageois
	Association Villageoise Yilé n'Kéré	2000	oui	400	Développement économique au village
Goumbi	Association des jeunes				Confection de briques, culture
Ouologuéla	Djiké	1991	Oui	50	Coopérative créée par les migrants pour le commerce des denrées alimentaires et le transfert d'argent
	Association des jeunes	2001	Oui		Travaux villageois, sécurité, sport,
	Association des femmes « Méraguémou »	+ de 20 ans	Oui	350	Maraîchage, assainissement
	Fédération des éleveurs	+ 30 ans			Commerce du bétail, santé animale
	Fédération des chasseurs				Protection de la forêt
Mounia	Association des femmes « Dioki Indam »	Reprise en 2006			Maraîchage, tricotage, assainissement, abreuvement des animaux, travaux champêtres
	Association des jeunes « Ragal »	Reprise en 2006		56	Travaux villageois
	Association villageoise « Mandia »	2006		37	Réparation des routes, relations avec villages voisins
	Fédération des chasseurs	2005			Surveillance des feux de brousse et coupes d'arbres
	Association des éleveurs	2001			Vaccination, gestion des pâturages
Bangassi	Association des jeunes « Soobé »	1994		80	Travaux villageois et champêtres, réparation routes, sport
	Association des femmes « Méraguémou »	2005	Oui	150	Maraîchage, commerce, assainissement
	Association villageoise				Réparation des routes, lutte contre les feux de brousse
	Association des chasseurs				Gestion de la brousse
Hamdallaye	Association des jeunes				
	Association des femmes	2004		40	Maraîchage
Sakaradji	Association des femmes « Méraguémou »	2004	Oui	137	Gestion du moulin
	Association des jeunes				

Les partenaires au développement

Le tableau ci-dessous présentant quelques partenaires au développement de la commune et des différents villages, fait l'économie de la présentation **des associations de migrants**. Comme présenté dans chacune des parties de la présente monographie, les associations de migrants restent les principaux partenaires au développement de la commune et des villages. Ces associations ont déjà

considérablement investi dans l'ensemble des secteurs et sont présentes de façon structurée ou non dans l'ensemble des villages de la commune.

Il est intéressant de constater que ces associations de migrants sont en général identifiées par les villageois comme étant à la fois dans le village et externe au village. Ce positionnement dual explique pour beaucoup les difficultés que rencontrent les associations de migrants pour impulser certains changements sociaux.

Les associations de migrants jouent également un rôle de passerelle entre le village et des partenaires extérieurs. Ces associations travaillent avant tout avec le conseil du village mais également avec les associations de jeunes et de femmes qu'elles appuient dans leurs initiatives.

Par ailleurs, **les services déconcentrés de l'Etat** n'apparaissent pas non plus dans ce tableau des partenaires.

La Préfecture avec à sa tête le Préfet du cercle de Yélimané assure la tutelle de la collectivité. **La Sous-Préfecture**, localisée à Tambacara assure quant à elle un travail d'appui conseil.

- L'ensemble des infrastructures éducatives ont mentionné les liens qui existent avec le **Centre d'Animation Pédagogique** de Yélimané..
- Les associations d'éleveurs ont également des liens avec les **services de l'élevage** à Tambacara, notamment pour organiser les campagnes de vaccination du bétail.
- Les associations d'agriculteurs lorsqu'elles existent ont des relations partenariales avec le **service de l'agriculture** à Tambacara. A travers l'agent présent sur le terrain, la commune bénéficie de l'appui du Programme d'Appui à la Structuration des Organisations de Producteurs (PASAOP).
- Pour les questions de gestion des ressources naturelles, un **service de protection de la nature** est sur place à Tambacara.
- Lorsqu'une adduction d'eau existe, la **direction régionale de l'hydraulique** est impliquée dans la gestion, les réparations et la supervision.
- Les infrastructures sanitaires correspondent avec le **centre de santé de référence** de Yélimané et les centres régionaux de santé, notamment pour les approvisionnements en médicaments et en vaccins.

Le **Centre de Conseil aux Communes (CCC)** de Yélimané est une structure d'appui à la décentralisation malienne et appuie les collectivités locales du cercle dans la mise en œuvre de cette politique de décentralisation.

L'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) complète le dispositif d'appui à la mise en œuvre de la décentralisation en offrant un dispositif de financement des projets des communes et d'appui à la maîtrise d'ouvrage communale.

Tableau des partenaires au développement de la commune

Partenaires	Types d'appui
Association Seine et Marne Sahel	Appui financier aux projets communaux (projets concernant les femmes plus spécifiquement)
Stop Sahel / UNICEF	Appui au secteur de l'éducation à travers les comités de gestion scolaire
Association pour le Développement Rural - ADR	Appui sur la sécurité alimentaire (vivres et équipements) Appui aux OCB
Organisation Malienne pour le Renforcement des Initiatives de Base - OMRIB	Appui institutionnel à la commune Appui aux OCB Secteurs sociaux
Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural - GRDR	Appui institutionnel à la commune Appui aux OCB
ONG Ahlmoutawakil	Appui aux médersas
Mairie de Montreuil	Réhabilitation de la bibliothèque Projet en cours pour l'assainissement
Agence pour le Développement Durable de Yélimané	Appui financier (projet en cours de mise en place) Le Maire de la commune est également Président du Conseil d'Administration de cette agence
Programme Alimentaire Mondial	Appui aux cantines scolaires
Hauts de Seine en France	Santé / Education / Eau potable
Ecole Henry Wallon	Partenariat avec école de Tambacara
Electricité de France - EDF	Autour du comité de gestion du groupe électrogène de Tambacara (partenariat inactif)

En gras sont spécifiés les partenariats les plus actifs